

# Messages d'amour sur le Téléphone du dimanche

---

Luc Boltanski et Marie-Noël Godet  
avec Chloé Latour et Damien Cartron  
Groupe de sociologie politique et morale  
EHESS - CNRS

DANS DES travaux antérieurs, nous avons développé l'idée selon laquelle la souffrance, la façon dont elle est exprimée et la façon dont elle est socialisée, jouaient un rôle central dans l'établissement du lien social et politique. C'est en effet, dans un très grand nombre de cas, par le truchement de la sensibilité à la souffrance que se construisent les causes en faveur desquelles les personnes s'engagent, prennent parti, s'associent ou se disputent. La souffrance, au moins depuis la fin du XVIIIe siècle — période durant laquelle se met en place ce que l'on peut appeler, en suivant Hannah Arendt, une politique de la pitié<sup>1</sup> —, établit une médiation entre le monde des valeurs et des sentiments moraux, comportant une dimension altruiste, et celui de l'action politique, dont on sait qu'il peut être décrit aussi, avec une pertinence indéniable, depuis une position qui fait de l'intérêt personnel le principal ressort de l'action humaine. En prenant appui sur des catégories établies par Adam Smith, qui a été, avec Rousseau, l'un des premiers, dans *La théorie des sentiments moraux*<sup>2</sup>, à établir une philosophie *politique*, c'est-à-dire, pour dire vite, post-religieuse<sup>3</sup>, qui place la souffrance au cœur du lien social, nous avons cherché à construire un cadre analytique fondé sur une double distinction. D'abord sur l'opposition entre la présence et la distance. La souffrance peut, en effet, être saisie dans le cadre d'une situation dans laquelle plusieurs personnes sont en interaction (qu'elle soit consensuelle ou conflictuelle) ou être appréhendée depuis la position d'un spectateur extérieur qui n'est pas lui-même directement concerné, mais qui peut, une fois informé de ce qui se passe, se trouver sensibilisé et s'engager en faveur d'une autre personne ou d'un collectif (au sens où l'on parle de s'engager pour une cause). Ensuite sur la distinction entre plusieurs régimes d'action et d'engagement. Deux régimes sont particulièrement pertinents pour notre recherche : le régime de justice et le régime d'amour.

---

1. Arendt (H.), *Essai sur la révolution*, Paris, Gallimard, 1967, p. 82-165..

2. Smith (A.), *Théorie des sentiments moraux*, Plan-de-Tour (Var), Éditions d'Aujourd'hui, 1982 (reproduction de l'édition Guillaumin de 1860 ; 1ère édition, 1759).

3. Au sens où la compassion face à la souffrance ne prend plus appui sur un opérateur de généralité d'ordre surnaturel (corps mystique, communion des saints, etc.), mais sur une forme de généralité d'ordre politique (bien commun, intérêt général, corps social, etc.) Sur cette distinction, cf. Boltanski (L.), *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Métailié, 1993, p. 18-21.

## Les modes d'engagement face à la souffrance

Face à une souffrance, on peut prendre la position consistant à mettre au premier plan la question de la responsabilité. On cherchera d'abord à savoir si elle peut être imputée à l'action — défailante ou malveillante — d'autres personnes ou d'autres groupes (au lieu d'être mise sur le compte, par exemple, de la condition humaine ou du hasard) et, dans l'affirmative, on cherchera à identifier les responsables, à les dénoncer. La réparation, obtenue au détriment d'autres personnes condamnées à acquitter une dette, est ici la forme de réversibilité de la souffrance. Elle peut être matérielle (par exemple dans le cas d'une restitution) ou symbolique lorsque, le dommage étant irrémédiable, la victime peut seulement être rétablie dans son honneur et se trouver réhabilitée ou grandie dans la mémoire des autres. On dira que l'on se place alors dans un *régime de justice*. Mais il existe une alternative consistant à mettre en suspens la question de la responsabilité et, avec elle, celle de la justice, à contenir son indignation et sa colère, à s'abstenir de toute accusation, et même de tout jugement, pour se porter vers celui qui souffre dans un état d'esprit secourable. La forme de réversibilité consiste alors à refuser la fatalité du malheur et, non seulement à considérer que la souffrance peut être atténuée ou supprimée, mais à faire comme s'il était possible de revenir en deçà de la souffrance, de l'effacer, comme on effacerait une faute ou, ce qui revient pratiquement au même, de la retourner pour la mettre au service de fins qui lui sont opposées. Pour désigner ce mode de relation à la souffrance nous parlerons de *régime d'amour*. Chacun de ces régimes possède des propriétés spécifiques que l'on peut décrire. Sans revenir trop longuement sur des analyses développées dans des travaux antérieurs<sup>1</sup>, on peut rappeler certaines d'entre elles.

Dans un régime de justice, l'exigence de jugement suppose de se tourner vers le passé dans la perspective d'une reconstitution. L'accusation, comme l'a bien montré F. Tricaud<sup>2</sup>, est rétrospective. En outre, l'accusation doit être supportée par des preuves solides parce qu'elle met en cause le lien social. En effet, le paradoxe de la justice est qu'elle doit, pour accomplir sa logique — celle de la légitimité — et aboutir à ses fins — le rétablissement de l'ordre — emprunter un chemin, celui de l'accusation, qui est aussi celui qui mène à la violence, c'est-à-dire au désordre. Défense et accusation peuvent entrer dans un jeu sans fin et destructeur<sup>3</sup>. On peut dévoiler sous l'accusation défensive en faveur d'une victime, une accusation offensive qui, en désignant un persécuteur à la vindicte publique, est destinée, en fait, à exclure et à mettre à l'index et, par là, à faire des victimes. Tel est le ressort des disputes, sans fins, quand elles ne sont pas interrompues, en justice par un arbitrage ou, en force par l'exercice ou la menace de la violence. C'est la nécessité de distinguer la voie empruntée par la justice de celle menant à la violence, qui commande à son tour la soumission à un double impératif, de justification fondée (mais la justification peut n'être que mensonge, comme la preuve qu'elle invoque peut reposer sur

---

1. L'opposition entre les actions en régime de justice et en régime d'amour a été développée dans Boltanski (L.), *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, 1990. On a d'autre part repris cette opposition pour analyser les formes d'engagement d'un spectateur à distance (dénonciation *versus* sentiment) dans Boltanski (L.), *La souffrance à distance*, *op. cit.*

2. Tricaud (F.), *L'accusation. Recherche sur les figures de l'agression éthique*, Paris, Dalloz, 1977.

3. Cf. McEvoy (S.), *L'invention défensive. Pragmatique, argumentation, droit*, Paris, Métailié, 1995.

une tricherie), et de généralisation par référence à un intérêt général<sup>1</sup>. La nécessité de faire la preuve des accusations que l'on porte suppose à son tour de contenir ses émotions (son indignation, sa colère, etc.) pour détacher l'accusation du registre passionnel et, en quelque sorte, l'innocenter. C'est à ce prix que l'on peut être en mesure de développer une argumentation raisonnable, qui repose elle-même sur l'activation de conventions d'équivalences liant des personnes et des objets crédités d'une stabilité et d'un détachement (liés à l'absence d'intériorité et d'intentionnalité) propres à soutenir le caractère objectif, au double sens de réel et d'impartial, de l'accusation et à rendre la réparation calculable. Enfin, la violence de l'accusation portée contre autrui n'est supportable que si elle est soumise à un processus de dé-singularisation et de généralisation qui la détache des intérêts égoïstes d'une personne singulière pour la mettre au service d'un bien commun. Celui qui accuse doit donc rendre manifeste qu'il n'intervient pas seulement pour lui-même, en faveur de ses intérêts propres, mais dans la visée d'un intérêt général.

Dans un régime d'amour, la considération du présent l'emporte sur celle du passé, et le futur lui-même se manifeste sous la forme de l'espérance, c'est-à-dire, non en tant que point de fuite d'un vecteur qui prendrait son origine dans le passé, selon un enchaînement de causalités, mais en tant qu'il est donné depuis une présence, et pour la prolonger. La suspension du jugement soulage du poids de la preuve, ce qui permet à son tour la mise entre parenthèses des équivalences et, avec elles, des calculs dont elles sont la condition de possibilité. Du même coup la référence aux objets perd le caractère de surdétermination qu'elle avait dans le régime précédent, où ils servaient à stabiliser et, éventuellement, à pacifier, la relation entre des hommes instables et vindicatifs. Ensuite, non seulement l'exigence de généralisation est absente mais l'attention aux manifestations vitales et, particulièrement, aux souffrances telles qu'elles s'incarnent dans une personne particulière, maintient le régime sous une contrainte de singularité qui rend délicate l'opération de passage au collectif. Enfin, tandis qu'un régime de justice possède un caractère de réflexivité intense — puisque la structure dialogique de la dispute entraîne chacun à faire constamment retour sur lui-même et sur ses prises de positions pour répondre à la critique et les justifier (souvent en montant en généralité) —, un régime d'amour ne supporte qu'une réflexivité limitée. En effet, tout énoncé de caractère méta-descriptif risque de faire resurgir le soupçon d'une intention stratégique qui, ramenant au premier plan les intérêts et les calculs de celui qui s'exprime, compromet l'authenticité de ses manifestations d'affection (comme on le voit, par exemple, dans le cas de l'énoncé «tu vois, je te donne sans compter» qui se dénie lui-même en faisant resurgir le soupçon d'un calcul : celui qui donne vraiment sans compter l'ignore lui-même car, pour le savoir de façon explicite, il lui faudrait compter).

Nous considérerons, premièrement, que toute personne peut, dans notre société, avoir accès à ces deux régimes (même si, pour des raisons culturelles, certaines personnes sont plus familières avec l'un d'entre eux), c'est-à-dire, soit entrer dans des interactions menées selon l'une ou l'autre de ces deux

---

1. Cf. Boltanski (L.), Thévenot (L.), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

logiques, soit, dans le cas de souffrances rapportées à distance, interpréter correctement et accepter les propositions d'engagement qui lui sont faites, qu'elles l'orientent vers l'indignation (régime de justice) ou vers le sentiment (régime d'amour) ; et, deuxièmement, que toute personne est amenée à basculer entre des régimes différents dans le cours de l'interaction avec autrui, selon des séquences qui peuvent être de longueurs très inégales<sup>1</sup>. On peut faire l'hypothèse triviale que, dans le cas de l'interaction comme dans celui de l'engagement à distance, les personnes ont tendance à se coordonner de la façon la plus économique, c'est-à-dire en entrant elles-mêmes dans les états correspondant au régime qu'elles ont identifié chez autrui (l'exemple le plus simple et le plus évident étant celui de la contagion de la violence — régime que nous n'examinerons pas ici —, par l'intermédiaire de la peur et de la colère). Mais cet effet n'a pas le caractère d'un déterminisme mécanique et cela d'autant moins que l'on va de situations de face à face où l'urgence créée par la nécessité de réagir et la proximité des corps, favorisent le mimétisme émotionnel, à des situations dans lesquelles un spectateur, à distance, non directement concerné et personnellement à l'abri, peut activer des dispositifs de discernement ou de retard et adopter une attitude de retenue, de méfiance ou de rejet face à la proposition d'engagement qui lui est faite.

Nous dirons que, dans ce cas, la proposition d'engagement est soumise à une épreuve d'acceptabilité et que la proposition réussit quand, le résultat de cette épreuve étant favorable, le spectateur se laisse engager au sens où il se montre concerné (à des degrés et pour des durées évidemment très divers) par la proposition qui lui est faite et où il bascule lui-même dans le régime qui lui correspond. Nous ajouterons une hypothèse supplémentaire dont nous chercherons à apporter un début de vérification empirique dans cet article. Cette hypothèse, que nous allons développer maintenant, s'oppose à une position, qui peut se traduire dans différentes formulations, consistant à considérer que l'acceptation ou le rejet de la proposition d'engagement dépend essentiellement des propriétés dont on dote le sujet, qu'il s'agisse d'une instrumentation cognitive, d'un inconscient, d'un habitus, etc. Sans nier l'existence de dispositions permanentes, inscrites dans des frayages cognitifs et corporels et, par là, capables d'induire une certaine stabilité des réactions dans des contextes différents, nous mettrons l'accent sur la présence, dans la proposition elle-même, de propriétés qui font peser une forte contrainte sur les chances qu'elle possède d'entraîner d'autres personnes à sa suite, de les concerner et de les engager. En reprenant un terme emprunté à la pragmatique, nous considérerons qu'il existe des *conditions de félicité* des propositions d'engagement dans différents régimes et que ces conditions sont assez stables pour faire l'objet d'une clarification, dégageant des règles organisables à la façon d'une grammaire. Nous suggérerons que les règles dont dépend la félicité d'une proposition d'engagement, opèrent par le truchement du jugement de sens commun que le spectateur porte, non seulement sur le contenu de la proposition, mais, à travers lui, sur la personne (individuelle ou collective) de qui elle émane. C'est en tant qu'elles trahissent les intentions et, plus généralement, les dispositions d'un énonciateur et, par là, qu'elles donnent prise à l'interprétation, que ces règles sont donc efficaces.

---

1. On trouvera une description synthétique de ce modèle d'action séquentiel dans Dodier (N.), « Agir dans plusieurs mondes », *Critique*, XLVII (529-530), 1991.

La question en jeu est celle de la vérité. En effet, l'indignation peut se tromper d'objet ou être simulée dans un but stratégique ; l'affection peut être feinte, ou simplement forcée, sur un mode volontariste, et ne pas exprimer un sentiment authentique. La proposition d'engagement, par laquelle, explicitement ou implicitement, une personne se présente à d'autres comme devant être suivie, pose d'abord la question de sa vérité. L'engagement, même modéré, distant ou temporaire, suppose le sacrifice d'autres dispositions, d'autres actions, d'autres états qu'il exclut. On ne s'engage donc pas à la légère. Car un engagement erroné, ou pour une mauvaise cause, même limité dans le temps et dans le registre de l'action, sera suivi de repentir (est-il possible que j'ai pu ainsi me laisser avoir ?) Comment éviter de s'engager à la suite de quelqu'un dont l'indignation est délirante ou trompeuse ; dont l'amour n'est pas véritable ? En mettant à l'épreuve la validité de l'indignation, la force de l'amour. Mais, l'intériorité de celui qui s'indigne ou qui aime étant inconnaissable et, à distance, les preuves matérielles étant inaccessibles, c'est seulement en s'attachant à la proposition d'engagement elle-même et en mettant en œuvre un sens de l'acceptabilité — autrement dit, en se fiant à son intuition ou à ses sentiments —, qu'une conviction pourra s'établir.

## Des messages d'amour en public

Soit le cas de propositions d'engagement établies en régime de justice. À quoi ressemblera l'épreuve de validité à laquelle elles sont soumises ? Nous avons cherché à répondre à cette question dans de précédents travaux en construisant un modèle du sens de la justice que les personnes mettent en œuvre dans des situations de la vie quotidienne<sup>1</sup>, et en définissant un cadre analytique et historique pour rendre compte des modalités de l'engagement à distance dans un ordre politique qui place la question de la souffrance au centre de son dispositif argumentaire, en établissant par là des correspondances entre sensibilités et idéologies<sup>2</sup>. Mais les épreuves de réalité auxquelles sont soumises, dans le premier cas, la critique et la justification ou, dans le second (c'est-à-dire lorsque la proposition d'engagement porte sur des contextes trop distants pour faire l'objet d'une investigation), les épreuves qui activent une sensibilité préétablie, sont précédées, logiquement et aussi, souvent, chronologiquement, par une épreuve plus fondamentale qui a pour enjeu la question de savoir si le porteur de la plainte est ou non dans son bon sens. Nous parlerons, dans ce cas, d'épreuve de normalité.

Pour l'étudier et esquisser un modèle de la compétence sur laquelle elle prend appui (sens de la normalité) nous avons pris pour objet d'analyse un corpus de 275 lettres souvent très longues (de 2 à 40 pages) reçues par le service des informations générales du journal *Le Monde* et dans lesquelles figurait la dénonciation d'une injustice<sup>3</sup>. C'est bien à une épreuve préalable de normalité que les journalistes soumettent les nombreux appels destinés à leur révéler l'existence d'une injustice et à leur demander d'intervenir pour contribuer à une réparation. La lettre doit-elle être prise au sérieux ? Émane-t-elle d'une personne normale ou d'un «paranoïaque» souffrant d'un délire de persécution ? Les étiquettes psychiatriques et, particulièrement, l'étiquette de paranoïaque, sont

1. Cf. Boltanski (L.), Thévenot (L.), *De la justification*, op. cit.

2. Cf. Boltanski (L.), *La souffrance à distance*, op. cit.

3. On trouvera un compte rendu détaillé de cette recherche dans *L'amour et le justice comme compétence*, op. cit., p. 253-366.

aujourd'hui d'un usage courant : elles sont connues d'un large public et intégrées au sens commun. De plus en plus de personnes sont capables de traduire leur sens ordinaire de la normalité en utilisant les catégories du tableau sémiologique de la paranoïa, constitué à la fin du siècle dernier. Ce tableau présente l'intérêt de condenser les inquiétudes concernant la juste revendication, dans des sociétés où la grandeur des personnes peut être mise à l'épreuve dans des mondes et selon des logiques différentes et incompatibles, entraînant notamment une tension entre des exigences d'impartialité et d'universalité (valorisant l'anonymat) et des modes d'évaluation personnalisés, reposant sur l'inter-connaissance, l'opinion ou le génie propre.

Nous avons procédé d'une part en codant ce corpus selon une centaine de dimensions ; d'autre part en demandant à un panel de personnes (non-spécialisées dans le traitement médical ou social) de lire l'ensemble du corpus et de porter un jugement de normalité sur chacune des lettres ; enfin, en projetant ces jugements sur les plans factoriels décrivant le contenu des lettres. En prenant appui sur l'analyse statistique et sur des analyses argumentatives de détail, nous avons proposé une première grammaire — affinée dans des travaux ultérieurs — rendant compte des propriétés que doit posséder une dénonciation d'injustice pour être jugée recevable.

L'étude dont nous présentons ici les premiers résultats s'inscrit dans la suite de ce programme. Elle vise à poursuivre l'investigation des régimes selon lesquels les personnes s'engagent dans une action. Nous procéderons en soumettant à une analyse empirique des propositions d'engagement qui relèvent non, comme dans le cas précédent, d'un régime de justice, mais de ce que nous avons appelé plus haut un régime d'amour.

L'analyse empirique des actions et des propositions en régime d'amour pose à la sociologie des problèmes d'accès épineux. Ils tiennent d'abord à la séparation entre domaine public et domaine privé. Tandis que les dénonciations d'injustice font appel à un jugement public, soit qu'on les présente devant des tribunaux, soit, comme dans les cas sur lesquels nous avons travaillé, qu'on les soumette au tribunal de l'opinion, les engagements pertinents dans une logique de l'amour relèvent, le plus souvent, du domaine privé. Non seulement leur orientation vers les relations de personne à personne, dans ce qu'elles ont de singulier, limite les chances d'un accomplissement public, mais ils se trouvent soumis à des contraintes spécifiques — ce que l'on appelle la pudeur — qui subordonnent leur réussite à des exigences de discrétion, sinon de secret. Ils deviennent suspects dès qu'ils prétendent s'évader de l'intimité. Or l'intimité constitue un monde où la sociologie, activité publique, n'a pas normalement accès.

Échappant à l'observation, les engagements relevant de l'amour, échappent-ils pour autant à la sociologie ? Ne peut-on les atteindre par le truchement d'entretiens, accordés par des personnes consentantes, qui, relatant leurs actions ou donnant oralement une description de leurs états intérieurs, permettraient de tourner les règles sociales qui limitent l'accès à l'intimité ? C'est ici qu'intervient l'un des traits importants d'un régime d'amour, tel que nous l'avons brièvement rappelé dans le paragraphe précédent : la réflexivité limitée. S'il est vrai que les engagements entrepris dans ce régime ne sont valides que pour autant qu'ils échappent au calcul, l'incertitude sur leur authenticité augmente avec la réflexivité en tant qu'elle constitue la précondition d'une action stratégique. Or l'adoption d'une posture réflexive et rétrospective est inhérente à la situation d'interview dans laquelle on demande

au sujet de se prendre pour objet de réflexion. Elle tend par là à induire une redescription des actions passées et des états internes qui les ont accompagnées, dans le registre du calculable, voire de l'action stratégique, ce qui ferme l'accès à la réalité de la situation telle qu'elle se présentait aux personnes et quand elles s'y trouvaient plongées. Les personnes se trouvent alors séparées des situations dans lesquelles elles ont été plongées et qu'elles se remémorent, par l'espèce de censure objective qu'exercent le passage au registre de la réflexivité et sa mise en circulation dans un espace public.

Pour tourner ces difficultés et pour contrôler, autant que faire se peut, les conditions de comparabilité entre régime de justice et régime d'amour, nous avons élaboré et pris pour objet un corpus, dont le caractère très particulier et même exceptionnel, constitue, selon nous, un atout plutôt qu'un obstacle dans la mesure où il introduit des contraintes qui durcissent les propriétés normales d'un régime d'amour. Ce corpus est formé d'un ensemble de messages téléphoniques envoyés à des prisonniers par des proches — membres de leur famille, conjoint, amis, etc. Mais on ne peut pas appeler directement au téléphone quelqu'un qui est sous les verrous. C'est une des multiples contraintes de l'état de prisonnier. Ces coups de téléphone empruntent donc une voie indirecte : celle de la radio que les prisonniers, sauf régime d'exception, sont autorisés à écouter, dans leur cellule, sur un transistor ou un radiocassette (ce qui, leur permet, s'ils le souhaitent, d'enregistrer le message et de le réentendre). La personne qui veut parler à un prisonnier compose le numéro de la station de radio qui la branche sur la fréquence. Ces messages correspondent bien à notre objet : il s'agit de messages d'amour, car il faut être attaché à une personne et, d'une façon ou d'une autre, l'aimer, pour se mettre en rapport avec elle dans d'aussi étranges conditions ; en effet ces messages, transmis en dérogation avec les normes habituelles de la civilité, sont publics. Toute personne qui écoute la radio sur la fréquence et à l'heure où ils sont diffusés peut les entendre et est, formellement, en droit de le faire. Le caractère public de ces messages autorise, d'une part, à les enregistrer et à les étudier sans contrevenir aux règles déontologiques. Il assure, d'autre part, des conditions de comparabilité optimum avec le corpus de lettres de dénonciation utilisé pour étudier l'acceptabilité dans un régime de justice, dans la mesure où ces lettres étaient destinées, dans l'esprit de leurs auteurs, à être publiées.

À l'époque où nous avons enregistré les messages sur lesquels porte le travail présenté ici (en 1991) trois radios, émettant sur la bande FM en région parisienne, diffusaient des messages au cours d'émissions hebdomadaires destinées, en priorité, aux personnes incarcérées : Radio Notre-Dame (*Le téléphone du dimanche*), Radio Beur (*Parloir 107*) et Radio libertaire (*Ras les murs*). Dans l'étude présentée ici nous n'avons retenu que les messages diffusés sur Radio Notre-Dame, radio catholique dépendant du diocèse de Paris. En effet, dans *Ras les murs*, émission d'information générale sur les prisons, la diffusion de messages personnels n'était pas assez régulière, et ces messages pas assez nombreux pour permettre d'accumuler rapidement un corpus pouvant donner lieu à une exploitation statistique. *Parloir 107* était, comme *Le téléphone du dimanche*, entièrement consacrée à la diffusion de messages mais, outre le fait que cette émission, qui durait depuis 1981, s'est interrompue quelques mois après le début de notre étude, quand Radio Beur a cessé d'émettre, le caractère très homogène des locuteurs, composés presque uniquement de personnes originaires d'Afrique du nord, nous a semblé trop limitatif par rapport aux objectifs de l'étude, et cela d'autant plus que cette population, à laquelle

appartient une part importante des personnes incarcérées, était déjà bien représentée sur le *Téléphone du dimanche* (environ un quart des appelants et des destinataires dans l'échantillon retenu). C'est donc finalement cette émission, qui se poursuit jusqu'à maintenant de façon à peu près inchangée, avec la même régularité et les mêmes animateurs que nous avons retenue. Elle dure aujourd'hui une heure et demie au lieu d'une heure et est diffusée plus tôt dans la matinée.

L'émission se présente de la façon suivante : une voix de femme annonce le titre, suivi, après une virgule musicale (quelques notes de guitare de style country), par la voix des animateurs («Charles et Maurice au micro. Olivier, Philippe, Florence qui sont tous là aujourd'hui»). L'un des animateurs prononce quelques phrases de présentation, qui peuvent varier d'une semaine à l'autre (par exemple : «Nous vous souhaitons une bonne journée. Oui, une excellente journée en espérant qu'aujourd'hui vous retrouverez les messages que vous attendez tous. Un grand bonjour donc et puis nous allons commencer tout de suite»). Suit une prière récitée par les animateurs (un Notre-Père introduit, après quelques semaines d'émission, à la suite de la mort d'un prisonnier auquel un message était destiné), qui constitue le seul marquage religieux du programme). Le présentateur enchaîne ensuite sur «et nous allons prendre tout de suite le premier appel...» ou encore, par exemple, «et nous accueillons... Bonjour, c'est à vous». Présentateurs, appelants et destinataires ne sont désignés que par leur prénom. Le dispositif comporte un standard (que nous avons tenu à plusieurs reprises, afin de connaître la façon dont se présentaient les correspondants). Pour chaque appel, le standardiste (qui est toujours, comme les animateurs, un bénévole) remplit une fiche comportant le prénom du locuteur, le prénom de son destinataire et son lieu de détention, puis le locuteur est placé sur une ligne d'attente. Les fiches sont transmises en cabine où le présentateur branche les correspondants sur la fréquence selon l'ordre d'appel. Le nombre des messages transmis tourne autour de cinquante pour une heure d'émission. Aucune consigne n'est donnée, ni durant le bref échange (non radiodiffusé) entre le locuteur et le standardiste, ni sur les ondes, sinon, l'obligation de s'exprimer en français (une exigence de l'administration carcérale) et, lorsque la fin de l'émission approche, des consignes de brièveté. Il semble exister, au moins dans quelques cas, des liens préalables entre les animateurs (qui militent, par ailleurs, dans des associations de réinsertion) et certains des appelants, comme le suggère, par exemple cet appel : «Bonjour, Charles, vous m'avez beaucoup soutenu lorsque ma fille Véronique était incarcérée à la MAF de...» (n°95). Mais nous n'avons pu obtenir d'informations précises sur ce point, les animateurs se sentant soumis à une obligation de réserve. Le fait que certains appelants utilisaient alternativement pour transmettre leurs messages, *Le téléphone du Dimanche* et *Parloir 107* (l'émission de Radio Beur que nous avons enregistrée durant la même période et dont nous avons interviewé l'animateur) semble pourtant exclure l'hypothèse d'une clientèle particulière, en quelque sorte captive, liée à des réseaux d'aide d'obédience confessionnelle<sup>1</sup>.

---

1. Nous remercions tous ceux qui ont rendu possible cette recherche et, particulièrement, parmi les animateurs du *Téléphone du dimanche*, B. Hernandez, qui nous a ouvert les portes de cette émission. Nous remercions également J.-L. Derouet et H. Paicheler qui nous ont permis de réunir des groupes d'auditeurs ainsi que les membres de ces groupes qui ont accepté de bonne grâce la tâche longue et difficile qui leur était demandée. Nous avons bénéficié, au cours de cette étude, de nombreux conseils compétents : ceux de K. Scherer, pour la mise en place du dispositif de jugement sur les émotions, ceux de S. McEvoy pour l'interprétation pragmatique des messages, ceux de Ph. Cibois pour l'analyse statistique et, plus généralement, ceux des participants aux différents séminaires où ce travail a été discuté. De nombreux thèmes ont été élaborés avec E. Claverie, particulièrement celui de la réversibilité qui est lié au travail qu'elle mène sur les pèlerinages.

## L'épreuve des émotions

À un matériel de ce type, on peut, nous semble-t-il, poser essentiellement trois questions, qui se recouvrent d'ailleurs partiellement. La première, qui se rattache à une sociologie des médias, dans leur relation à la politique et à la morale, concerne la représentation publique et à distance de souffrances humaines véritables (au sens de non-fictionnelles). Celui qui ouvre la radio sur la fréquence où sont diffusés les messages est directement introduit dans la souffrance réelle de personnes qu'il ne connaît pas, qui ne le concernent pas, au même titre, par exemple, que celui qui ouvre son poste de télévision quand passe un reportage sur la famine dans un pays d'Afrique. Lui ayant consacré un ouvrage (*La souffrance à distance*), nous n'aborderons pas directement cette question ici, dans sa généralité. La seconde question porte sur le genre de monde dans lequel les personnes sont plongées, quand elles sont dans un régime d'amour, particulièrement par opposition à un régime de justice. L'analyse des messages doit permettre d'en donner une première description. La troisième, enfin, est celle des conditions qui assurent la réussite, la *félicité* (terme technique, bien mal adapté, on le reconnaît, à l'étude de communications en situation de souffrance), d'un message de ce genre.

On peut en effet poser aux messages d'amour la même question qu'aux dénonciations d'injustice : quelles conditions doivent être satisfaites pour que le message soit interprété comme un message d'amour et, par-là, accepté comme tel ou, au contraire, rejeté<sup>1</sup> ? Quelque chose, dans ces messages, de non spécifiquement linguistique (par exemple, sans support syntaxique ou lexicographique stable), pouvant relever aussi bien de l'énoncé que de l'énonciation, rend-il compte, au moins partiellement, de leur capacité à engager ceux qui les entendent, bien qu'ils ne soient pourtant pas directement concernés par leur contenu ? Autrement dit, ces messages sont-ils porteurs d'une plus ou moins grande *force* d'engagement qui permettrait de les ordonner selon le degré auquel ils offrent une prise dont des personnes pourraient se saisir<sup>2</sup> (et cela, évidemment, avec une intensité variable selon les dispositions qu'elles doivent, par exemple, à leurs appartenances sociales ou à leur histoire personnelle) ? Si tel est le cas, en suivant la méthode utilisée pour définir les conditions d'acceptabilité d'une mise en cause en régime de justice, on doit pouvoir analyser de quoi cette force est faite, et dégager des règles ou une grammaire rendant compte du pouvoir d'engagement des messages dans lesquels elle se manifeste.

Pourtant, une question préalable se pose. Dans le cas des dénonciations d'injustice, nous avons considéré que le premier filtre était une épreuve de normalité, au sens psychiatrique du terme. La première question que l'on pose à une dénonciation d'injustice est celle de savoir si celui qui la formule est bien dans son bon sens. Répondre à la question de l'acceptabilité consistera donc, dans ce cas, à comprendre ce qui, dans la façon dont la dénonciation est formulée, peut paraître bizarre, inquiétant ou délirant, et, par là, à constituer un modèle sommaire du sens ordinaire de la normalité. Qu'en est-il dans le

---

1. Nous transposons ici la formulation de la question que S. McEvoy pose à propos des énoncés défensifs (*L'invention défensive...*, *op. cit.*).

2. Sur la notion de «prise» et sur son utilisation pour dénouer l'opposition du subjectivisme et de l'objectivisme, voir Bessy (C.), Chateauraynaud (F.), *Le vrai et le faux. L'art de la prise et l'authentification des objets*, Paris, Métailié, 1995.

cas qui nous occupe maintenant ? La question qui importe n'est pas tant celle de savoir si le locuteur est bien dans son bon sens. Centrale face à quelqu'un qui porte une accusation contre un tiers, cette question n'est pas ici discriminante. Il faudrait, pour qu'elle en vienne à être posée que le locuteur aille très loin dans le délire, ce qui n'est le cas d'aucun des messages à notre disposition. La question pertinente est ici de savoir si le locuteur aime le destinataire ; s'il l'aime *vraiment*. Autrement dit, si le message que nous entendons est *vraiment* un message d'amour car, dans ce régime, c'est seulement à ce titre, qu'il peut nous engager. Or pour répondre à cette question, nous ne disposons pas, comme dans un régime de justice, de la ressource des preuves matérielles ou, si l'on veut, «objectives» au sens où elles reposeraient sur des traces imprimées dans la matérialité des objets<sup>1</sup>. La différence dans le traitement des objets est même un des traits spécifiques qui va le mieux distinguer un régime d'amour d'un régime de justice. Tandis que les objets sont très présents dans un régime de justice parce qu'ils y sont nécessaires pour présenter les «faits» et appuyer des «preuves», ils sont presque absents des messages d'amour où ils ne figurent pratiquement qu'au titre de dons ou de médiateurs de la relation entre les personnes.

Pour répondre à la question qui est ici pertinente nous ne disposons que d'une seule ressource : celle de nos émotions. C'est quand le message nous *émeut*, au sens le plus ordinaire du terme (celui que nous employons en sortant, par exemple, d'un film *émouvant*), qui ne recouvre pas complètement l'usage de ce terme dans la littérature psychologique ou sociologique, que nous savons qu'il constitue bien un message d'amour. L'émotion est à la fois l'opérateur du jugement que nous portons sur le message et la forme que prend notre engagement quand, abandonnant une attitude indifférente ou détachée, nous nous découvrons concernés par ceux que le message a rapprochés : par ce prisonnier dont nous ne savons rien, ou presque, et par celui ou celle qui s'adresse à lui. C'est donc à une épreuve se rapportant au registre des émotions que nous avons soumis les messages.

L'épreuve de l'émotion joue un rôle central dans un régime d'amour, en tant qu'elle constitue une extériorisation de l'intériorité. En effet, dans ce régime, les formes de justification de l'engagement ne reposent pas, comme dans un régime de justice, sur une métaphysique de l'équivalence à deux niveaux comportant, au-dessus du niveau occupé par des êtres individuels, un niveau occupé par des conventions permettant de justifier des rapprochements et des mises en ordre. Elles reposent sur une métaphysique de l'*intériorité*. Tandis que, en régime de justice, les états intérieurs ne peuvent pas être objets de vérité, en sorte que la référence à ces états ne peut pas être prise en compte dans un jugement<sup>2</sup>, c'est d'abord, en régime d'amour, la manifestation de

---

1. Soit par exemple le cas du plaignant, observé par R. Dulong, dont la vitre de voiture a été brisée et qui se présente au commissariat avec, à la main, la pierre qu'il a trouvée sur la banquette avant. Il la laisse aux policiers qui, une fois le plaignant parti, plaisantent entre eux et décident de la garder comme presse-papier. Cf. Dulong (R.), «Le corps du témoin oculaire», in Conein (B.), Fornel (M. de), Quéré (L.), *Les formes de la conversation*, Paris, CNET, 1991, vol. 2.

2. À moins de construire une instance extérieure aux personnes, sur laquelle une grandeur de l'inspiration peut prendre appui. L'état intérieur est alors sous puissance d'extériorité, comme en témoigne la possibilité qui, dans l'inspiration, est reconnue au sujet de rapporter sur ses propres états comme s'ils lui étaient étrangers. Seules des constructions de ce genre, que leur caractère paradoxal rend assez fragiles (avec notamment le fait qu'ils ont pour convention principale le refus des conventions), permettent d'inscrire la référence à ces états dans un jugement, de faire entre eux équivalence et de les introduire dans des relations d'ordre.

l'intériorité qui peut supporter la validité d'un engagement. Comme une métaphysique de la justice, une métaphysique de l'intériorité comporte deux niveaux. Mais le second niveau n'est pas occupé par des équivalences qui seraient en position de surplomb par rapport à des personnes guettées par la dispute et menacées de dispersion. Dans une métaphysique de l'intériorité, le niveau de surface est celui où s'établissent les relations *superficielles* entre des gens livrés à la facticité, à l'illusion, à la mondanité des conventions et, surtout, à la séparation et à la froideur. Il est sous-tendu par un niveau *profond* auquel chacun peut accéder en tournant son attention à l'intérieur de lui-même. C'est ce second niveau que désigne, dans le langage ordinaire, la référence au *cœur*. Dans ce régime, l'engagement a donc des chances d'être réel, authentique, quand il s'établit, non superficiellement au vu des apparences, mais de cœur à cœur, d'intériorité à intériorité. Le rassemblement autour d'une cause, la configuration d'un collectif ne se fait donc pas, comme dans un régime de justice, par la convergence des *jugements*, mais par la contagion des émotions qui font circuler du *liant* d'intériorité à intériorité.

L'émotion entretient donc un lien étroit avec la vérité. Dans ce régime, la vérité est seule susceptible de susciter cette émotion qui ne trompe pas et qui se laisse reconnaître comme telle. L'accès à la vérité ne passe donc ni par l'exploration argumentative de principes conventionnels, ni par le rapprochement avec des objets sous contrainte de généralisation — comme c'est le cas en régime de justice —, mais par le dévoilement de l'intériorité dans l'extériorité. La vérité est *manifestation*. Sa mise à l'épreuve dépend donc moins de tests portant sur les énoncés (par exemple sur la cohérence des enchaînements argumentatifs) que de ce que dévoile l'énonciation. C'est dire, d'une part, qu'elle possède un caractère événementiel ; et, d'autre part, qu'elle se mesure aux changements qu'elle opère sur ceux qui s'y trouvent affrontés. À un régime de vérité portant sur des énoncés traités comme des savoirs, destinés à être transportés (d'une personne à une autre, d'une époque à une autre, etc.) avec le moins de déformation possible<sup>1</sup>, on peut donc opposer un régime dans lequel la vérité dépend d'événements (et, particulièrement, de rencontres) qui dévoilent la réalité du monde et révèlent les personnes à elles-mêmes. Mais cette vérité de témoignage n'est pas indépendante de l'événement qui l'a fait advenir. Elle ne peut être stockée, en sorte que sa capacité à perdurer dépend de la disposition des êtres entre lesquels cette vérité s'est échangée, à se remettre en présence, à revivre ou à rejouer l'événement où elle s'est dévoilée<sup>2</sup>.

L'émotion occupe donc, dans ce régime, une place centrale. Tenant en quelque sorte le rôle occupé par le jugement — qui redescend de l'équivalence au cas —, dans une métaphysique de la justice, elle supporte tout le poids de la relation entre les deux niveaux de l'extériorité et de l'intériorité. L'émotion y est conçue comme une *extériorisation de l'intériorité*. Ce qui est intérieur, c'est-à-dire réel, *manifeste sa présence* à l'extérieur. Elle est en effet *manifestation* dans un ordre et avec les moyens de cet ordre, c'est-à-dire avec les moyens du corps (son agitation, ses sécrétions, ses larmes, ses nerfs, sa voix, etc.) d'une réalité d'*un autre ordre*. Car cette manifestation n'a rien d'une objectivation. En se dévoilant, l'intériorité ne se détache pas de ses origines.

---

1. Cf. Latour (B.), *La science en action*, Paris, La Découverte, 1989.

2. Cf. Latour (B.), *Enquête sur les régimes d'énonciation*, Paris, miméo, École des mines, 1988.

Elle ne rejoint pas les objets ne serait-ce qu'en l'espèce de signes. Elle ne s'inscrit pas dans le monde à la façon d'un texte qui serait disponible pour tout un chacun au prix d'une lecture, d'une interprétation ou d'un décodage. Ce n'est jamais qu'en faisant le détour par sa propre intériorité, en prenant le *chemin du cœur* que l'on peut se mettre en présence d'une intériorité qui se manifeste. C'est aussi parce qu'elle établit un lien paradoxal entre deux ordres séparés, que l'émotion, dans un régime d'amour, est, par construction, *non-intentionnelle*. L'intention, qui se manifeste dans des plans d'action, est un état qui, orienté vers l'extérieur, relève du niveau de l'extériorité. L'extériorisation de l'intériorité projette l'émotion sur le plan des intentions et les submerge ou s'en empare. Le caractère non seulement involontaire, mais surtout non-stratégique de l'émotion, qui ne peut être planifiée, et dont le mode d'apparition est de *surgir*, est donc ce qui, pour le sens commun, remplit une attente d'authenticité qui fait l'économie d'une mise à l'épreuve.

Il faut tenir compte de la métaphysique de l'intériorité pour comprendre la signification ordinairement accordée aux émotions — et particulièrement aux émotions dites altruistes<sup>1</sup> —, au lieu de les rejeter dans l'automatisme physiologique et dans l'irrationalité ou, au contraire, de les dénoncer comme des moyens indirects et, par là, hypocrites, d'exercer sur autrui une action stratégique. C'est pourtant dans ce sens que se sont le plus souvent déployés les efforts des sociologues pour se saisir des émotions et les soustraire au monopole de la physiologie et même de la psychologie. Ils ont abouti à des définitions de l'émotion qui, différentes dans différentes traditions, ont pour la plupart en commun de rompre avec la signification que le sens commun reconnaît à l'émotion. L'effort de la sociologie dans le domaine des émotions s'est en effet concentré sur deux points. Il a visé, pour l'essentiel, d'une part — contre les interprétations physiologiques — à montrer que les émotions étaient construites socialement et, par conséquent, qu'elles variaient selon les sociétés et, dans l'histoire<sup>2</sup>, une solution de compromis consistant à distinguer des émotions primaires (peur, colère, dépression, satisfaction) ayant un caractère universel et servant de base à l'élaboration d'émotions secondaires, historiquement et socialement variables<sup>3</sup>. C'est également à une solution de compromis que conclut la grande enquête de H. Wallbott et K. Scherer, portant sur des populations d'étudiants appartenant à vingt-sept pays différents qui, tout en reconnaissant une grande stabilité des émotions dans les différents pays étudiés, met en lumière des différences notables particulièrement dans l'intensité et la durée des émotions<sup>4</sup>. Le second axe sur lequel s'est concentrée l'activité de

---

1. Comme on l'a signalé plus haut, les émotions altruistes ont été moins étudiées que les émotions égoïstes. On trouvera une bibliographie des recherches récentes visant à évaluer expérimentalement les notions de sympathie et d'empathie, depuis les entrées suivantes : Eisenberg (N.), *Altruistic Emotion, Cognition, and Behavior*, Hillsdale, LEA publishers, 1986 ; Hoffman (M. L.), «Empathy and Justice Motivation», *Motivation and Emotion*, 14 (2), 1990 ; Clark (C.), «Sympathy Biography and Sympathy Margin», *American Journal of Sociology*, 93 (2), 1987.

2. Voir, par exemple, Shott (S.), «Emotion and Social Life : a Symbolic Interactionist Analysis», *American Journal of Sociology*, 6 (6), 1979, et Lofland (L.), «The Social Shaping of Emotion : the Case of Grief», *Symbolic Interaction*, 8 (2), 1985. On trouvera une bonne présentation de la sociologie des émotions, essentiellement américaine, dans Thoits (P. A.), «The Sociology of Emotions», *Annual Review of Sociology*, 15, 1989, et un travail similaire pour ce qui est de l'histoire des émotions dans Stearns (P. N.), Stearns (C. Z.), «Emotionology : Clarifying the History of Emotions and Emotional Standards», *The American Historical Review*, 90 (4), 1985. Enfin, pour une discussion plus large débordant sur la psychologie et la philosophie, cf. Harré (R.), ed., *The Social Construction of Emotions*, Oxford, Basil Blackwell, 1986.

3. Sur la distinction entre émotions primaires et émotions secondaires, cf. Kemper (T.), «How Many Emotions Are There ? Wedding the Social and the Autonomic Components», *American Journal of Sociology*, 93 (2), 1987.

4. Wallbott (G.), Scherer (K.), «How Universal and Specific is Emotional Experience ? Evidence from 27 Countries on five Continents», *Information sur les sciences sociales*, 25 (4), 1986.

la sociologie et de la psychologie sociale a consisté à remettre en cause le caractère spontané, non-intentionnel et, en quelque sorte gratuit, des émotions pour mettre en lumière leurs aspects stratégiques. Loin d'échapper à la volonté, les émotions sont présentées dans ces travaux, comme gérées et même manipulées par les acteurs, à la suite d'un apprentissage implicite ou systématique. Telle est la conclusion, par exemple, de la recherche qu'Archie Hochschild, s'inspirant d'E. Goffman, a menée sur une population, il faut le dire bien particulière, celle des hôtesses de l'air chez qui le contrôle des émotions fait partie de l'apprentissage professionnel<sup>1</sup>. C'est la même visée stratégique mais dirigée cette fois en direction d'autrui qui anime les différentes recherches récentes dans lesquelles l'accent est mis sur le caractère *rationnel* des émotions dans la gestion de l'interaction dans des situations où l'intérêt bien compris suppose de surmonter les tendances directement égoïstes<sup>2</sup>. Ces différentes approches ont en commun une définition sémiologique des émotions (que l'on peut faire remonter à Darwin), puisqu'elles s'intéressent essentiellement aux émotions en tant qu'elles constitueraient des signes, un langage, pour un effet perlocutoire. Si elles présentent l'avantage de rattacher la question des émotions à des problématiques établies (comme celle de la rationalité) ces constructions ont pour limite de ne plus rendre possible la saisie du sens des émotions pour les acteurs qu'elles dénoncent comme illusion. Car si c'est bien, par exemple, livrer les larmes de l'amour au désenchantement que de lier leur volume et leur rythme aux variations hormonales, on n'a pas fait un pas hors de la thématique de l'illusion lorsque l'on a décrit ces larmes comme un langage ou comme un code fait de signes enregistrables, interprétables et manipulables dans des stratégies de communication visant, consciemment ou non, des effets perlocutoires. L'interactionisme sémiologique ne permet pas mieux, en ce sens, que la physiologie, de retrouver le sens ordinaire des émotions et d'analyser la façon dont les personnes se saisissent des émotions pour frayer la voie à des jugements qui, parce qu'ils engagent le corps, entretiennent des liens étroits avec le domaine du désir et avec celui de l'action<sup>3</sup>.

Dans le travail présenté ici, notre parti n'a pas été de prendre les personnes en défaut quand elles font état de leurs émotions, mais plutôt de mettre à l'épreuve leur compétence émotionnelle afin de préciser les conditions pragmatiques dans lesquelles des événements émouvants peuvent se produire. La procédure adoptée a été, plus précisément, la suivante. Nous avons édité une bande de 118 messages empruntés à différentes émissions échelonnées sur une durée de six mois<sup>4</sup>. Il était en effet difficile d'utiliser directement les enregistrements intégraux d'émissions. D'une part, il est assez fréquent que les mêmes personnes se retrouvent dans différentes émissions successives. D'autre part, certains messages ont une organisation interne assez compliquée, soit que plusieurs personnes s'adressent successivement au même prisonnier («Maintenant, je te passe Abdel»), soit que la même personne s'adresse à plusieurs prisonniers, sans doute incarcérés au cours de la même affaire («Maintenant, pour Josiane à la MAF de Versailles»), soit les deux. Les 118 messages de la bande que nous avons éditée, à quelques exceptions près, viennent de personnes différentes et comportent un seul locuteur principal (auquel peut s'ajouter parfois un autre proche et, particulièrement, un enfant).

---

1. Hochschild (A.), «Emotion Work, Feeling Rules, and Social Structure», *American Journal of Sociology*, 85 (3), 1979 ; Hochschild (A.), *The Managed Heart. Commercialization of Human Feeling*, Los Angeles, University of California Press, 1983.

2. Frank (R.), *Passions within Reason. The Strategic Role of the Emotions*, New York, Norton, 1990.

3. Sur les émotions en tant que jugements, cf. Solomon (R. C.), «On Emotions as Judgments», *American Philosophical Quarterly*, 25 (2), 1988.

4. La sélection à partir du matériel original et l'édition d'une bande à partir des émissions nous ont été conseillées par K. Scherer sans qui nous n'aurions pu mener à bien ce travail.

On a également supprimé, sur la bande éditée, outre la présentation de l'émission, les interventions, d'ailleurs assez rares, des animateurs. La bande se présente donc comme une succession de messages, séparés par la lecture de leur numéro d'ordre<sup>1</sup>.

Nous avons fait entendre cette bande à deux groupes d'environ chacun dix personnes<sup>2</sup>, en leur demandant de remplir, pour chaque message, un bref questionnaire. Les membres de chacun des groupes ont travaillé séparément mais dans une même salle et, par conséquent, sous le regard les uns des autres (il a été impossible de contrôler les effets d'influence que les expressions faciales — par exemple de tristesse ou d'amusement — ont, éventuellement, exercés sur la coordination entre les réponses des différents membres de chaque groupe). La tâche qui leur était demandée (d'une durée d'environ trois heures coupée par une pause) consistait (après avoir rempli un questionnaire d'identité de forme standard) à écouter les messages et, après chacun d'eux, à remplir, rapidement et sans trop de délibération intérieure, une courte fiche. Cette fiche comporte cinq questions. Les quatre premières portent sur l'état intérieur de la personne dont ils viennent d'entendre le message (souffre-t-elle de l'absence du prisonnier ? Paraît-elle plutôt tendre, distante ou dure ? Semble-t-elle émue ? Parvient-elle par ce message à se rapprocher vraiment du prisonnier ? — La réponse devait être donnée sur une échelle). La cinquième question porte sur l'état intérieur de celui qui vient d'entendre le message («Pensez maintenant à ce que vous avez ressenti en écoutant ce message. Diriez-vous qu'il vous laisse une impression : franchement hostile, désagréable, banale, émouvante, bouleversante ?»).

Tandis que les quatre premières questions visent à recueillir l'opinion de l'auditeur quant à la disposition affective portée au destinataire par le locuteur (s'il l'aime on peut s'attendre à ce qu'il soit tendre, à ce qu'il souffre de son absence, à ce qu'il soit ému et, enfin, à ce qu'il parvienne par son message à se rapprocher du prisonnier), la cinquième paraît comporter une dimension introspective ou réflexive. Remarquons que ces questions proposent à l'auditeur d'occuper imaginativement la place de celui qui est appelé, et de nous faire savoir ce qu'il ressent. Or, on l'a vu, l'une des propriétés de l'émotion en régime d'amour est d'être non intentionnelle et de se manifester sur le mode du surgissement. On doit donc se demander dans quelle mesure cette consigne risque d'inhiber le sentiment qu'elle est censée appréhender ? Un effet de ce type est probable bien qu'il soit difficile d'en mesurer l'ampleur. Les personnes à qui, au début de notre travail, nous faisons écouter les messages enregistrés, nous déclaraient souvent spontanément qu'elles les trouvaient «émouvants». Plus que par la consigne elle-même, les réponses ont pu être affectées par la répétitivité des épreuves. Une façon de s'en assurer est de comparer les réponses qui qualifient le message de «banal» pour les vingt premiers et les vingt derniers messages : 41% des vingt premiers jugements optent pour la qualification «banal».

---

1. La bande éditée comportait à l'origine 129 messages. Après les premiers tests, 11 messages ont été supprimés soit à cause d'une qualité d'enregistrement insuffisante, soit encore parce que plusieurs locuteurs se succédaient à intervalle rapproché. Les numéros d'ordre des messages n'ont pas été changés. Dans la liste des messages avec leur distribution que l'on trouvera plus loin ne figurent donc pas les numéros suivants : 18, 21, 41, 46, 47, 57, 86, 94, 106, 108 et 124.

2. La tâche demandée aux groupes était d'une durée d'environ trois heures. Ces groupes ont pu être réunis grâce à J.-L. Derouet et à H. Paicheler. Qu'ils en soient vivement remerciés. Ils étaient composés d'étudiants en pédagogie et en psychologie, dont les trois quart environ poursuivaient des études tout en travaillant (en majorité comme enseignants ou comme travailleurs sociaux) et qui étaient, pour un tiers d'entre eux, âgés de plus de trente ans. La plupart se sont déclarés sans religion et trois d'entre eux seulement ont une activité militante ou associative (de caractère humanitaire).

contre 67% des vingt derniers. Mais cette proportion est déjà de 57% pour les messages de rang 20 à 40, ce qui laisse penser que, s'il existe bien un effet d'accoutumance ou d'apprentissage, un palier est assez vite atteint. Mais il est difficile, en l'état de la recherche, de préciser le sens qu'il faut donner à la stabilisation des réponses (meilleure qualité de l'introspection, construction d'une règle interne, émergence d'une norme collective, etc.).

Il n'a pas non plus été possible de contrôler la façon dont les dispositions préalables des auditeurs affectent la réception et l'accueil des propositions d'engagement qui leur sont faites. Cet effet est très probable, comme en témoigne la proportion supérieure à la moyenne (7,6%) de jugements «hostile» et «désagréable», donnés par deux auditeurs (29,7% et 18,6%), et de jugements «émouvant» ou «bouleversant» donnés par deux autres (64,5% et 61,%, pour une moyenne de 32%). Mais, outre que ces différences dispositionnelles ne sont pas nécessairement associées à des propriétés institutionnelles, objectivées et stables (du type profession ou encore niveau de diplôme), le panel d'auditeurs était insuffisant pour mettre en relation statistique, caractéristiques des auditeurs et nature des jugements.

## La codification

Sur la base d'analyses de contenu réalisées sur des séries d'émissions enregistrées et décryptées, nous avons défini une série de codes portant sur une cinquantaine de propriétés. La seconde partie du travail a consisté à coder les 118 messages figurant sur la bande. Nous décrirons maintenant rapidement les codes retenus, ce qui nous donnera l'occasion de mettre l'accent sur certains des traits qui distinguent une communication sous régime d'amour d'un rapport faisant appel au sens du juste. Le codage porte :

1) Sur ce que le message, éventuellement, donne à savoir du destinataire : sexe ; appartenance ethnique (particulièrement, français d'origine ou maghrébin) ; référence à des activités poursuivies en prison (sport<sup>1</sup> ou études, par exemple), à une permission ou à une sortie, à des occasions de contact avec des autorités judiciaires (par exemple avec le juge d'instruction) enfin, sur ce qu'il est dit de son état (en bonne santé ou malade) et, surtout, de son état interne (en forme ou déprimé).

Il est remarquable, au moins par opposition avec un régime de justice, que l'on n'apprenne rien du passé du prisonnier ni, surtout, des raisons pour lesquelles il est sous les verrous. On ne trouve, dans la plupart des cas, aucune mention de l'événement qui a entraîné l'incarcération, et même un énoncé faisant référence au pardon, comme celui qu'on va lire, est exceptionnel : «Chacun peut faire des bêtises, mais tout se pardonne et tout passe, alors pense à tout le temps qui est devant et pas à celui qui est derrière» (n°91). La communication s'inscrit dans le présent. Le passé auquel elle fait référence est un passé court (par exemple, le dernier parloir) ; l'avenir est soit un avenir proche («On viendra samedi prochain») soit, si l'on peut dire, un avenir hors du temps, au sens d'un écoulement ordinaire, un peu à la façon dont se présente le futur dans une temporalité eschatologique : celui de la libération, enraciné dans le présent, évoqué pour que le présent soit supportable, pour aider le reclus à «tenir».

---

1. «Ta maman nous a dit que tu continuais la muscu. Que tu avais des biceps énormes et on espère te retrouver en super forme quand tu reviendras» (n°7).

2) Sur ce que le message permet de savoir du locuteur : sexe ; appartenance ethnique ; position par rapport au destinataire (père ou mère, épouse, ami, ancien détenu, etc.) ; sa situation (matérielle, sanitaire, etc.) ; la référence à des préoccupations ou à des soucis (maladies de proches autres que le prisonnier, etc.) ; son état intérieur (par exemple, en forme ou déprimé).

Dans ce régime, les faits d'intériorité sont au moins aussi importants que les faits extérieurs. Les messages comportent donc ce que l'on peut appeler des *rappports d'intériorité*. Ils se rapportent, le plus souvent, aux états internes de celui qui parle et qui dit que, dans son cœur, il est avec le prisonnier (affirmation qui peut être assortie d'une promesse : «Je serai toujours avec toi»). Ils peuvent également faire référence aux états internes de celui à qui l'on parle (comme, par exemple, dans l'expression «Tu dois penser que...»).

3) Sur les actions dont il est fait mention dans le message : on a distingué des actions qui concernent directement le destinataire (comme des contacts avec son avocat ou des démarches pour lui venir en aide), des faits et gestes qui ne le concernent pas directement et, dans ce dernier cas, on a opéré une seconde distinction selon que ces activités sont données telles quelles ou qu'elles sont, d'une façon ou d'une autre, rapportées aux intérêts ou aux préoccupations du prisonnier.

Cette distinction a paru nécessaire parce que, comme on le verra mieux par la suite, la communication des faits et gestes de la vie quotidienne à quelqu'un qui est sous les verrous, et qui est donc empêché d'effectuer les actes les plus ordinaires — ceux que l'on accomplit d'habitude sans même réaliser ce qu'ils supposent de liberté —, pose aux personnes un redoutable problème de symétrie, qui est redoublé ici par la nature même du dispositif, puisque celui à qui on s'adresse ne peut pas répondre. Toute description de ce que l'on a fait (faire des courses, aller au cinéma, chez des parents ou des amis, etc.) devient, dans ce contexte, problématique, parce qu'elle engage un déploiement de la liberté dont jouit, sans y penser, tout un chacun, sauf, précisément, lorsque cette liberté lui a été ôtée (on pourrait faire des remarques similaires dans le cas de la communication avec quelqu'un qui est malade à l'hôpital). Or en manifestant sa liberté, ne risque-t-on pas de blesser celui qui en est privé ? Et pourtant il faut bien dire quelque chose, occuper les quelques minutes auxquelles le *Téléphone du dimanche* donne accès. Une des façons dont les appelants manifestent leur *tact*, cette «appréciation intuitive, spontanée et délicate, de ce qu'il convient de dire, de faire, ou d'éviter dans les relations humaines», comme dit bien le *Robert*, consiste précisément à tenter d'atténuer l'asymétrie de la situation en rapportant leurs faits et gestes à la personne du prisonnier, comme s'ils n'avaient de sens que pour lui ou plutôt comme si le prisonnier était compris dans leur action, agissant, en quelque sorte, avec eux, à travers eux : «Bien, eh bien, écoutez, je vous souhaite quand même une bonne journée, pensez à nous, on est bien fatigués. On est en train de jardiner, on prépare de belles fleurs pour quand vous sortirez, hein» (n°108). On comprendra mieux cette contrainte en s'attardant sur des cas d'échec relatif, où le locuteur commence par dire ce qui lui est arrivé d'heureux puis, en quelque sorte pour rattraper sa bévue, cherche à réintroduire une symétrie en supposant, de façon peu crédible, un même bonheur chez le prisonnier : «J'ai vendu ma bagnole. [...] Je bosse un peu là bas chez Claudie et puis que te dire, encore, qu'il fait du beau soleil dehors et puis j'espère que toi tu le vois un petit peu quand même» (n°23).

4) Sur les modalités de la présence des autres, soit que le locuteur fasse référence à eux, soit que, prenant à leur tour le téléphone, ils interviennent

directement dans le message. Dans certains des messages retenus, le locuteur passe en effet la communication à une autre personne.

Il s'agit particulièrement de petits enfants et l'on peut entendre, par exemple, une mère dicter à sa fille les phrases qu'elle prononce à son tour, en écho, comme dans l'exemple suivant : «Je voulais passer un message à Dino Mohammed, au n°821 637 4, pour lui dire que je t'aime et que j'attendrai toujours quoi que ce soit qui se passera entre nous, qu'il aura beaucoup de moral et qu'il attendra toujours et que sa fille aussi qu'il adore, et qu'elle va parler à son papa. Allez ma fille, dis bonjour papa / bonjour papa ; je t'aime beaucoup / je t'aime beaucoup ; j'espère que tu viendras bientôt à la maison / que tu viendras bientôt à la maison ; on t'embrasse / on t'embrasse ; pense toujours à nous / pense toujours à nous ; je suis grande je vais à l'école / je suis grande je vais à l'école, etc.» (n°88). Ensuite, le locuteur peut, dans son message, évoquer d'autres personnes, qui peuvent être très proches du prisonnier et le concerner directement, ou en être plus éloignées (et qui, comme dans le cas des actions, peuvent être ou non connectées au prisonnier) : «Je voulais aussi embrasser bien fort ses compagnes de cellule et surtout Zoudou qui l'aide à supporter cette incarcération qui est un peu difficile, c'est sûr» (n°11).

Le locuteur peut, enfin, étendre à d'autres prisonniers son intention de message. Cette extension peut aller à un ou deux camarades de cellule («Je passe un bonjour à James», n°92 ; «Bonjour à tes compagnons de cellule», n°82), à tous les prisonniers incarcérés dans le même centre de détention («Je donne le bonjour à tout le monde», n°18 ; «Bon dimanche, bonne semaine, ainsi qu'à tous les détenus qui n'ont pas de message», n°28 ; «Je fais des gros bisous à tout le monde, à tous ceux qui n'ont pas de message ainsi qu'aux bébés et aux mamans des bébés», n°83) ou, dans certains cas, à «tous les prisonniers» («Pour tous les prisonniers et pour toutes les femmes aussi qui sont en prison», n°71 ; «Je voulais dire aussi une bonne fête des pères à tous ceux qui sont en prison», n°42 ; «Un bonjour à tous les détenus de la France», n°105). On notera pourtant que la généralisation, c'est-à-dire l'extension du concernement au-delà de sa propre souffrance, ou de la souffrance de celui qui vous est proche, qui, dans le cas des déclarations publiques visant le juste, constitue, avec la désingularisation de la plainte, une condition essentielle d'acceptabilité («Je me bats pour que d'autres Français ne soient pas victimes d'abus aussi odieux»<sup>1</sup>), ne peut absolument pas être tenue pour une exigence pragmatique dans le cas des messages d'amour. On peut penser au contraire, comme nous chercherons à l'établir par la suite, que la généralisation risque dans ce dernier cas de diminuer l'authenticité et, par là, l'intensité de messages dont la force tient précisément à leur enracinement dans l'intimité d'un rapport singulier. Ils doivent se dire de personne à personne, d'intériorité à intériorité sans passer par le soutien d'un collectif (parmi les messages retenus, un seul fait référence à un collectif : «C'est Monique qui te parle, et qui t'adresse un message au nom de tous les amis de l'association» (n°61). On notera de même — là encore en opposition avec les contraintes formelles de la dénonciation d'injustice — l'absence complète d'information sur l'appartenance professionnelle ou sociale du locuteur qui s'engage ici à titre purement individuel, avec comme seul support d'identité son prénom ou même souvent son surnom («ta petite princesse», «le Rital» ; «Mouton», «petit monstre», etc.)<sup>2</sup> On peut faire enfin les mêmes remarques pour ce qui est des références au *médiateur* c'est-à-dire à la radio qui transmet le message. Soit,

1. Extrait d'une lettre de dénonciation d'injustice repris de Boltanski (L.), *L'amour et la justice*, op. cit., p. 308.

2. Dans un seul message le locuteur est tellement absorbé par la communication en cours qu'il fait totalement abstraction de RND et va jusqu'à oublier de nommer son destinataire comme s'il lui parlait en direct : «Oui c'est ton père, bon nous t'embrassons [...]. C'est ton père qui te parle». À ce moment là l'animateur est obligé d'intervenir : «C'est pour Jean-Luc c'est ça ?» (n°68).

dans la plupart des cas, elle n'est pas mentionnée, soit elle fait l'objet d'un simple remerciement. Lorsque le remerciement se fait plus insistant («Je remercie aussi la Radio Notre-Dame pour le geste qu'ils font envers ceux qui sont en prison, c'est très bien, très bien, et ils continuent», n°42) et que s'accroît par là la présence des médiateurs dans le message, la relation singulière du locuteur et du destinataire risque de s'en trouver diminuée. Car derrière la radio se profile, même s'il n'y est jamais fait explicitement référence, la présence d'un public d'auditeurs dont la place dans le dispositif demeure largement vide et problématique (sauf quand, à de très rares occasions particulièrement dramatiques, que nous n'avons pas retenues dans la bande éditée, l'animateur demande aux auditeurs de se joindre à lui dans une pensée commune en faveur d'un prisonnier dont la situation ou l'état sont particulièrement alarmants).

5) Sur la communication avec le prisonnier : référence à une visite (passée ou à venir) ; à des lettres ou à des objets. Les objets, dont on a souligné la rareté, figurent en effet ici essentiellement en tant que médiateurs et que vecteurs de la relation entre les personnes : ils circulent dans la logique du don, du service, de l'aide, du concernement, du témoignage d'affection.

La présence des objets tend toujours à faire basculer hors de l'amour, du pur amour — comme on dit —, parce qu'ils ramènent l'ombre du calcul en tant, précisément, que des équivalences sont pré-inscrites en eux, quoiqu'en veuillent les personnes, dans la seule mesure, par exemple, où ils ont un prix (le pire objet étant évidemment, sous ce rapport, le mandat auquel les appelants font parfois référence en mentionnant ce à quoi il est destiné, le plaisir particulier qu'il pourra donner, comme pour ôter à l'argent sa propriété d'équivalent général, de médium aveugle, en y inscrivant la trace d'une intention : «Et je t'ai envoyé un mandat. J'espère que cela te fera plaisir et que tu pourras t'acheter tes petites cigarettes» (n°48). Mais la communication peut avoir aussi pour objet la communication elle-même, la communication en cours, comme lorsqu'un locuteur mentionne le mal qu'il a eu à avoir la ligne, ou s'inquiète tout à coup de savoir s'il est entendu et réalise que celui à qui il s'adresse ne peut pas lui répondre : «J'envoie un message pour Bruno donc qui est au mitard comme Chantal l'a dit, mais j'espère que quelqu'un pourra lui dire qu'il tienne bon [...] je ne sais pas s'il a réussi à avoir un poste pour pouvoir nous entendre» (n°18).

6) Sur des propriétés stylistiques du message lui-même, sa longueur (qui, une fois transcrit, va de quelques lignes à deux pages environ), la façon dont se manifeste la personne de l'énonciation (si le locuteur dit «je», «nous» ou s'il emploie le style indirect) et sur la présence ou l'absence de certaines figures.

On a ainsi indexé les marques d'affection et d'effusion qui peuvent prendre différentes formes : rapport sur l'état du cœur («je t'aime») ; action («je t'embrasse») ; promesse («je serai toujours là»). On a relevé également les manifestations d'anxiété, les injonctions (en distinguant les demandes de communication, de celles qui enjoignent l'appelé d'accomplir telle ou telle action en prison), les sous-entendus (qui sont des marques d'intimité et qui souvent inscrivent l'appel dans une série de communications comprenant aussi la lettre et le parloir), les excuses (qui ont le plus souvent pour objet la communication elle-même, je n'ai pas pu venir, écrire, téléphoner, etc.), enfin les reproches et les critiques qui, bien que relativement peu nombreux (alors qu'ils sont évidemment au centre du dispositif dans un régime de justice), doivent particulièrement retenir l'attention dans la mesure où ils constituent des opérations qui trouvent difficilement place dans un régime d'amour, surtout quand le dispositif dissymétrise une situation déjà fortement asymétrique, comme c'est le cas ici. On peut ajouter également à cette liste de figures les paroles rituelles, prononcées pour des fêtes, (ramadan ou fête des pères, par

exemple) ou, surtout, lors d'anniversaires qui sont l'une des occasions principales où les animateurs se manifestent en demandant à la personne qui appelle de chanter en chœur, avec eux, «joyeux anniversaire», comme dans l'exemple suivant : «— Bonjour, Shérifa, aujourd'hui ma chérie tu fêtes tes 24 printemps, je te souhaite un très très bon anniversaire. Toute la famille s'associe à moi pour te souhaiter également un très bon anniversaire. Nous espérons que l'année prochaine nous le fêterons sur le camion 38 tonnes, sur une autoroute, avec plein de joie, plein de bonheur et plein de vie [...] — [voix de l'animateur] Oui mais, vous ne pensez pas vous en tirer aussi facilement... il faut chanter, il faut chanter...» (n°4).

On remarquera l'absence de figures pourtant tout à fait banales comme, par exemple, les mots d'esprit, qui paraît être le résultat de l'asymétrie communicationnelle : un mot d'esprit doit être validé par une réponse, un rire, une remarque d'approbation. On notera de même les efforts des locuteurs pour éviter les silences qui, ne pouvant être brisés par le destinataire, sont, dans ce contexte, particulièrement troublants. Un quart environ des messages semblent avoir été écrits à l'avance afin, précisément, de se prémunir contre l'angoisse d'une interruption de la chaîne parlée.

La codification de ces différentes figures a été réalisée sur une transcription de la bande. Trois autres dimensions, portant, non sur des énoncés, mais sur l'oralité et orientées vers l'énonciation, ont été codées directement sur la bande. La première dimension concerne l'accent en tant qu'il constitue un indicateur de l'appartenance sociale<sup>1</sup>. On a distingué d'un français qu'on peut appeler, pour dire vite, standard, d'une part, les traces laissées par une prime éducation dans une langue étrangère (particulièrement ici, arabe, italien, espagnol, portugais) ; d'autre part, les marques d'accent populaire, en cherchant à différencier l'accent parisien classique — celui qu'ont stylisé, dans les années 1930-60 des acteurs comme Jean Gabin ou Arletty — (souvent, dans notre échantillon, celui des pères), d'un nouvel accent des banlieues — accentué par des comiques comme Smaïn ou Michel Boujenah — qui doit beaucoup à la culture beure ou juive séfarade en cours d'élaboration (souvent, dans notre échantillon, celui des frères et sœurs).

On a encore cherché à qualifier d'un mot la tonalité générale de l'élocution en restant au plus près des modes d'appréciation ordinaires. On a distingué ainsi, par exemple, une élocution *monocorde* ou *épistolatre* (celle qu'on adopte quand on lit de l'écrit), d'une élocution *intimiste* (adoptée pour s'adresser, en privé, à un être proche), ou d'une élocution dite, *à la cantonade* (quand on s'adresse à un auditeur collectif et non spécifié). Ou encore, une élocution *optimiste* ou *gaie* d'une élocution *dépressive*, *suppliante* ou *acerbe*. Ce codage, bien qu'il ait été corroboré par les différents collaborateurs de ce travail, possède, par définition, un caractère subjectif, puisqu'il fait appel au sens social des codeurs<sup>2</sup>.

1. Cf. Robinson (P.), «Speech Markers and Social Class» et Giles (H.), «Ethnicity Markers in Speech», in Scherer (K.), Giles (H.), eds, *Social Markers in Speech*, Cambridge-Paris, Cambridge University Press/Éditions de la MSH, 1979.

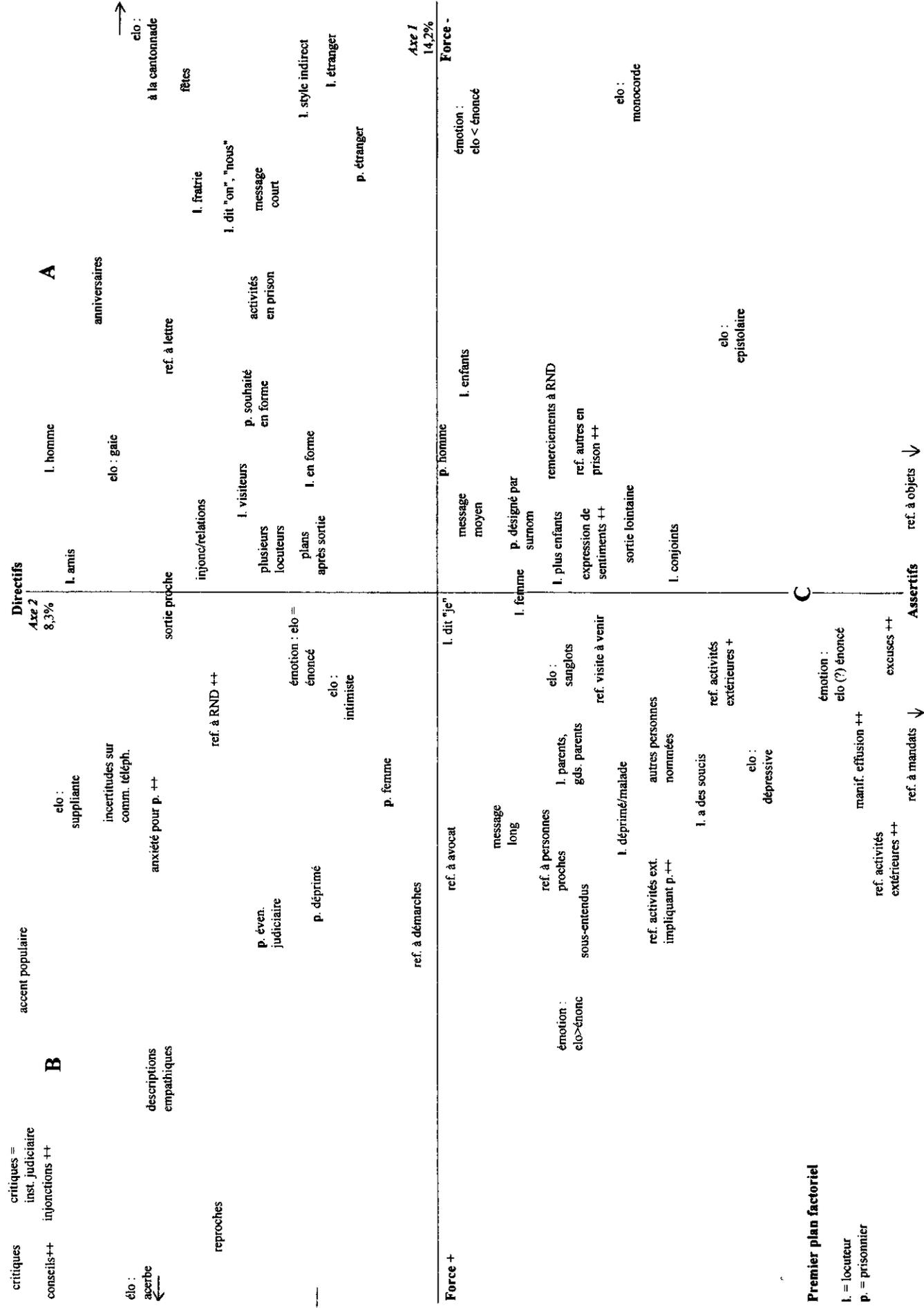
2. Mais, comme l'ont montré de nombreuses études expérimentales, des états comme la colère, la joie, la tristesse sont reconnus, à travers la voix, par des juges avec, en moyenne, 60% d'accord entre les juges (cf. Menahem (R.), «La voix et la communication des affects», *L'année psychologique*, 1983, 83, fasc. 2). La validité du codage a été testée auprès d'un groupe de treize étudiants. L'accord a été complet pour les modalités suivantes : intimiste, gaie, pleine de larmes, acerbe. Douze réponses congruentes sur treize ont été obtenues pour trois autres modalités : à la cantonade, suppliante, acerbe. Les réponses sont plus dispersées pour trois modalités qui ont en commun un faible niveau d'expressivité : monocorde, style épistolaire, dépressive.

La question de l'oralité, l'opposition entre la «vive voix» et la «lettre morte», pour reprendre les termes d'Ivan Fonagy<sup>1</sup> joue un rôle central dans notre étude. Il semble en effet que la faculté d'émouvoir soit essentiellement liée, dans ce cas, à l'oralité. Ainsi, des messages qui sont jugés émouvants ou bouleversants à l'écoute, sont considérés comme banals, voire comme franchement sans intérêt, lorsqu'on donne à lire une transcription écrite de leur contenu<sup>2</sup>. Cet effet est lié, d'après nous, aux effets de présence qu'exerce la voix. La voix constitue en effet l'un des principaux médiums au moyen desquels une personne dotée d'un corps peut manifester sa présence. Elle se différencie par là de l'écrit et, particulièrement, de l'imprimé, qui, à la différence de l'écriture manuscrite, ne conserve plus aucune trace corporelle de la personne<sup>3</sup>. L'une des caractéristiques des médias modernes — radio ou télévision — par rapport aux journaux, est, précisément, de rendre possible un transport à distance des effets de présence. S'il est vrai que, dans un régime d'amour, la présence des personnes doit être rendue manifeste, c'est ici d'abord par l'intermédiaire de la voix qu'elle peut prendre corps.

Toujours pour vérifier cette hypothèse, nous avons construit une variable qui porte sur la relation entre l'élocution et le contenu des énoncés sous forme transcrite, en cherchant à distinguer les cas où ils paraissent ajustés, des cas où l'expression du trouble ou de la souffrance est plus manifeste dans le dire que dans le dit, ou inversement. Parmi les voix plus émotives que l'énoncé, les larmes ou les sanglots étouffés sont sur-représentés. Au contraire, il existe des messages dont les énoncés possèdent un caractère dramatique dont la voix ne se fait pas l'écho. On retrouve dans cette catégorie les voix monocordes, épistolaires ou dépressives. Les voix suppliantes, inquiètes, acerbes, intimistes ou pleines de larmes sont, quant à elles, le plus souvent en accord avec le contenu.

---

1. Fonagy (I.), *La vive voix. Essai de psycho-phonétique*, Paris, Payot, 1983 (préface de R. Jakobson).  
2. À notre connaissance, la voix a été rarement prise en compte dans les travaux sociologiques, les analyses les plus pertinentes se trouvant sans doute dans les études sur la radio menées aux États-Unis dans les années 35-55 environ et, notamment, dans l'ouvrage de Merton (R. K.), *Mass Persuasion*, Greenwood Press, 1971 (nous remercions R. Swedberg qui a attiré notre attention sur ces travaux). Il existe, en psychologie sociale, un grand nombre de recherches sur la relation entre la voix et les émotions. Mais ces travaux portent essentiellement sur l'expression vocale des émotions et sur la reconnaissance des émotions exprimées par la voix (on trouvera un résumé de ces travaux et, particulièrement, des importantes recherches de K. Scherer, dans R. Menahem, art. cité). Nous n'avons pas trouvé d'études équivalentes, par leur nombre et leur précision, sur les émotions qui surgissent à l'écoute de la voix des autres, point qui nous intéresse particulièrement ici. C'est finalement vers la psychanalyse et, particulièrement, vers les travaux français d'inspiration lacanienne, qu'il faut se tourner pour trouver une problématique sur l'émotion à l'écoute de la voix humaine (cf., notamment, Poizat (M.), *L'opéra ou le cri de l'ange*, Paris, Métailié, 1986 ; «La voix du diable», in *La règle sociale et son au-delà inconscient*, Anthropos, 1994). Mais ces recherches demeurent essentiellement théoriques. L'une des originalités des travaux de I. Fonagy sur l'encodage des émotions dans la voix, tient précisément au lien qu'il établit entre une problématique qui fait une large part à la psychanalyse et une démarche expérimentale utilisant les techniques de la description phonétique.  
3. Sur la façon dont l'écriture manuscrite conserve la trace de la personne et de ses états émotionnels, et sur les effets de présence qu'elle exerce, cf. Boltanski (L.), «La dénonciation publique», in *L'amour et la justice*, op. cit.



## La distribution des actes de langage

Nous donnerons maintenant une rapide description des messages, d'après le premier plan factoriel (axe 1/axe 2) puis, dans le paragraphe suivant, nous examinerons la relation entre les propriétés des messages et les jugements des auditeurs, ce qui nous donnera l'occasion d'explorer un second plan factoriel (axe 1/axe 3) où ces jugements apparaissent avec plus de pertinence. La façon la plus économique de donner sens à la décomposition factorielle des messages est de la décrire en termes d'actes de langage. Nous utiliserons particulièrement la taxinomie des actes illocutoires établie par John Searle (qui présente notamment l'avantage de discuter et d'englober la classification de J.-L. Austin)<sup>1</sup>.

1) Le premier axe (14,2 % de la variance) exprime les différences quant à l'intensité d'investissement ou d'engagement du locuteur manifesté dans le message ou, si l'on veut, la force du message (par analogie avec l'idée de force illocutoire chez J.-L. Austin, ou encore, avec le quatrième critère de la classification de J. Searle<sup>2</sup>). Il oppose (à l'extrémité droite) les marques d'un engagement faible — comme, par exemple, la brièveté du message ou le fait qu'il soit prononcé d'une voix monocorde — aux marques d'un engagement fort : par exemple, messages longs, ou encore prononcés d'une voix suppliante ou acerbe (extrémité gauche). Notons tout de suite qu'au moins dans ce contexte, la dimension d'engagement et de force du message peut également être interprétée — comme c'est souvent le cas lorsqu'il faut juger de la force — en introduisant la référence à une opposition entre détachement (force minimum) et agressivité (force maximum), les formes d'engagement jugées les plus valables, c'est-à-dire celles qui sont le plus nettement orientées vers les intérêts de l'allocataire, se situant dans une position médiane.

2) Le deuxième axe (8,3% de la variance) exprime les différences quant à la nature des actes illocutoires les plus marquants. À un pôle, (extrémité supérieure) on trouve les actes illocutoires qui comportent une importante composante perlocutoire. Leur «point illocutoire», selon l'expression de Searle, consiste en ce que le locuteur entreprend par eux d'obtenir que l'allocataire — ici le prisonnier — fasse quelque chose et, plus précisément, étant donnée la faible prise qu'il possède sur le monde, agisse sur lui-même pour modifier ses comportements et, surtout, ses états intérieurs. On peut rapprocher ces actes de langage des *directifs* dans la taxinomie de Searle<sup>3</sup> ou des performatifs du genre *prescriptif* dans la classification de Récanati<sup>4</sup>.

Au pôle opposé de l'axe 2 (extrémité inférieure), on trouve des actes illocutoires qui peuvent être rapprochés des *constatifs* de Récanati ou des *assertifs* de Searle qui ont pour but de faire des comptes rendus vrais, c'est-à-dire, dans le cas qui nous occupe, de mettre un peu du monde à la portée du

---

1. Searle (J.), *Sens et expression. Études de théorie des actes de langage*, Paris, Minuit, 1982, particulièrement p. 39-70.

2. *Ibid.*, p. 44. Ce critère porte sur la «différence de force ou d'intensité dans la présentation du but illocutoire». J. Searle distingue ainsi «je crois que Bill a volé l'argent» et «je jure que Bill a volé l'argent» comme des énoncés ayant le même but illocutoire mais avec une intensité différente.

3. «Le but illocutoire de ces verbes consiste dans le fait qu'ils constituent des tentatives de degré varié [...] de la part du locuteur de faire faire quelque chose à l'auditeur» (*Ibid.*, p. 53).

4. Récanati (F.), *Les énoncés performatifs*, Paris, Minuit, 1981, p. 175-185 (classification des actes illocutionnaires).

prisonnier qui en est séparé<sup>1</sup>. Il n'est donc pas étonnant que ce soit dans cette partie de l'axe 2 que figure la référence à des situations du monde extérieur, à des actions accomplies dans ce monde (souvent en faveur du prisonnier ou rapportés à ses intérêts), à des objets qui lui sont transmis, à des personnes qui peuvent lui importer, à des scènes engageant des proches, et plus généralement, à l'univers de la factualité. Tandis que dans le premier cas, le locuteur paraît se tourner complètement vers son allocutaire en faisant abstraction du monde extérieur ; dans le second cas, il se place en position d'intermédiaire ou de médiateur entre le prisonnier coupé du monde et le monde extérieur qu'il fait pénétrer, par son discours, dans l'univers de la prison. Vers le centre de l'axe, figure la référence à des démarches faites en faveur du prisonnier, ce qui explique la présence dans cette zone de nombreux promissifs, le plus souvent implicites (du type «je vais téléphoner à ton avocat»). Mais plus on se rapproche de l'extrémité inférieure de l'axe 2, plus la factualité du monde, tel qu'il est, et continue d'être — comme si l'un des siens ne lui avait pas été retiré —, l'emporte sur la manifestation expressive du souci que le sort du prisonnier donne à celui qui lui parle. On passe alors de la relation de démarches pour le prisonnier, ou d'actions qui lui sont référées (ce que nous faisons, dans la vie de tous les jours, c'est encore pour toi, en pensant à toi, que nous le faisons), à la description du monde ordinaire, comme il va.

### *Commentaire du premier plan factoriel*

#### *Zone A*

La première zone du plan est caractérisée par un faible engagement (axe 1) et par la présence d'actes de parole comportant une forte composante perlocutoire. On trouve dans cette zone des messages qui visent à reconforter le prisonnier par des manifestations d'optimisme et en mettant à l'écart, autant que faire se peut, les aspects sombres de la situation. Autant que faire se peut, tout va bien<sup>2</sup>. Le message vise à modifier les états intérieurs du prisonnier, à agir sur sa volonté ou, comme on dit, sur son *moral*, comme lorsque l'on parle de *remonter le moral de quelqu'un* en lui adressant un discours énergique, roboratif, comportant des conseils, des injonctions, etc. C'est la volonté de reconforter, d'incliner le prisonnier à l'optimisme et, par conséquent, de modifier son état intérieur, qui exerce ici un effet perlocutoire. Se réduisant, le plus souvent, à des manifestations de soutien («Nous sommes, moi et Frédéric, complètement avec toi», n°7) et comportant peu de comptes rendus sur le monde extérieur, les messages sont généralement courts. Le locuteur se déclare «en forme» et exprime la croyance ou le désir qu'il en soit de même du prisonnier («Alors je lui dis qu'on pense très fort à lui. Nous ça va, et j'espère que lui va très bien. J'espère qu'il garde bon moral parce que nous on le garde», n°43). Il lui demande de se manifester et d'écrire. Il fait

---

1. «Le but ou le propos des membres de la classe assertive est d'engager la responsabilité du locuteur (à des degrés divers) sur l'existence d'un état de choses, sur la vérité de la proposition exprimée. Tous les membres de la classe assertive peuvent être jugés selon la dimension évaluative qui comprend le *vrai* et le *faux*» (Searle (J.), *Sens et expression*, *op. cit.*, p. 52).

2. Soit, par exemple, le message n°119 : «Alors salut Domino. Ça va. La santé est bonne. Dominique à Fleury, ça va bien. On était en train de galérer dans la cabine là. Ils t'ont tous appelé. J'espère que tu vas bien. Je te souhaite beaucoup de courage Domino. On pense beaucoup à toi. Maman va bien tout ça. Toute la famille va bien. C'est Jean-Marc hein Domino. [...] Tu m'as reconnu hein ! J'espère que tout va bien Domino. Tiens bien le coup et tout. On pense beaucoup à toi Dominique. Te laisse pas béton. Tiens bon, hein ! Tiens bon. OK.»

référence aux activités enrichissantes (études, sport, etc.) que le destinataire est censé accomplir en prison et qui, à la fois, témoignent de sa forme et contribuent à le maintenir en forme.

L'exemple suivant, témoigne de cette volonté d'optimisme : «Je sais que tu vas bosser comme une sonnée cet après midi. Je pense très fort à toi et je suis persuadée que tu vas remporter ce diplôme avec beaucoup de succès. Fonce droit sur le constitutionnel. Si le civil ne marche pas, bien, ben tu le repasseras en septembre. Mais bon, je suis sûre que bientôt on va ouvrir le champagne et que vous allez faire surtout un cocktail à Fresnes pour arroser tout ça» (n°54). C'est dans cette partie du plan que l'on trouve la référence fréquente à une sortie proche (permission ou sortie définitive) et à des plans concernant la vie du prisonnier à sa sortie («Sinon, j'ai parlé avec mon patron encore pour toi, pour travailler au Pub. Donc il m'a dit qu'il y avait aucun problème. Dès que tu sors, il te prenait», n°14 ; «Demain je dois téléphoner encore à une conseillère au niveau des HLM. Donc, je pense que à ce niveau-là il y aura très certainement peut-être une issue pour que tu obtiennes un appartement. Donc, tu vois, on fait tout ce qu'il faut à l'extérieur ; on essaie de t'aider. Donc garde la pêche surtout», n°16). Se tournant vers l'horizon de la libération, le message vise à soutenir le moral du prisonnier pour qu'il ne «craque» pas dans la dernière longueur. Qu'il tienne jusqu'à ce jour (et, la remarque revient fréquemment, qu'il ne fasse pas de «bêtises» qui pourraient avoir pour résultat de l'envoyer au mitard et d'allonger la durée de sa détention).

C'est également dans cette zone du plan que se situent les références à des célébrations (fête des pères ou fêtes religieuses, comme le Ramadan) qui introduisent dans le message gaieté et optimisme, et, surtout, à l'anniversaire du prisonnier qui, on l'a vu, donne lieu à un petit rituel dont l'un des effets est de donner corps à l'institution radiophonique qui assure la médiation entre le locuteur et son destinataire. Plus généralement, c'est dans cette zone qu'on trouve les références à la radio qui dépassent les simples remerciements comme, par exemple, lorsque l'animateur est personnellement remercié ou qu'on loue l'action de la station en faveur des personnes incarcérées. Par ce truchement, s'introduit aussi, au moins implicitement, le public des auditeurs qui écoutent l'émission, sans être directement concernés par le sort des prisonniers. En l'absence de toute référence explicite à un public, qui serait indécente dans ce contexte, la conscience d'être entendus par d'autres personnes que le destinataire — copains, parents, amis ou mêmes auditeurs anonymes —, se trahit parfois dans l'élocution qui, par contraste avec le ton intime, ému ou anxieux, de celui qui s'adresse à un seul (c'est de toi, de moi et à toi seul que je parle), prend les intonations vives, rapides, impersonnelles, de celui qui s'adresse à tous, ou à n'importe qui (ce que nous avons désigné, faute de mieux par le nom de code «parler à la cantonade»), souvent adoptées par les personnes ordinaires qui, à titre exceptionnel, s'expriment à la radio (par opposition aux journalistes professionnels entraînés à contrôler leur élocution). Cette modalité figure à l'extrémité droite de l'axe 1 parce qu'elle manifeste un détachement maximum comme si le locuteur ne s'adressait plus à un être aimé, mais «parlait dans le poste» comme une vedette, à l'attention de ses copains ou de tous ceux qui peuvent l'entendre. En dehors de ces cas extrêmes, l'élocution est souvent gaie (particulièrement lors de la célébration d'un anniversaire) ce qui est cohérent avec la tonalité optimiste de l'ensemble du message. Autre indice d'une communication peu singulière, la présence des autres, soit que, présents dans la pièce où se trouve le téléphone, ils interviennent au cours de la communication, soit que le locuteur se fasse leur porte-parole, comme en témoigne l'usage du style indirect ou du «on» pour désigner la personne de l'énonciation («Je voulais faire une grosse bise à ma fille Sylvie. Lui dire qu'on pense bien fort à elle», n°11).

Les locuteurs qui s'expriment dans cette partie du premier plan factoriel sont bien caractérisés à la fois par leurs propriétés sociales et par leur position par rapport au prisonnier. En se fondant sur le prénom, sur l'accent et sur la voix, on peut dire qu'il s'agit fréquemment de personnes d'origine étrangère, maghrébines, le plus souvent<sup>1</sup>. Ce sont eux qui, pour une part importante, font entendre des messages courts et émotionnellement peu marqués. Le laconisme ou la pudeur de ces messages, doit sans doute beaucoup, d'une part à une gêne linguistique quand il s'agit de s'exprimer publiquement en français, d'autre part, à des normes culturelles limitant la manifestation publique de sentiments privés. Ces locuteurs sont, par rapport au prisonnier (qui est lui-même fréquemment également d'origine maghrébine), en position de frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, cousins, cousines, mais aussi copains ou anciens compagnons de cellule (ce qui explique que les hommes, dans l'ensemble peu nombreux, soient situés dans cette zone du plan). Nous ignorons l'âge des messagers. Mais on peut raisonnablement penser (notamment par les indices vocaux) qu'il s'agit souvent de jeunes. Le lien qui attache ces locuteurs au prisonnier paraît moins investi que lorsqu'il s'agit d'épouses s'adressant à leur mari, de parents à leurs enfants ou d'enfants à leur père ou mère en prison.

### Zone B

Les messages qui figurent dans la zone B se situent dans la partie gauche de l'axe 1 et dans la partie supérieure de l'axe 2. Ils sont donc caractérisés à la fois par un degré élevé d'engagement et par la présence de nombreux performatifs, particulièrement des *directifs*. Ce double caractère leur confère une tonalité interventionniste, volontariste pouvant aller jusqu'à l'expression d'une agressivité latente et contenue. En effet, tandis que les actes de langage figurant dans la zone A avaient pour but de soutenir le moral du prisonnier, leur dimension perlocutoire s'exprimant surtout par des manifestations d'optimisme, ils visent, dans la zone B, à modifier ses états internes en prenant prise sur sa volonté, en influant sur ses jugements, en le rappelant à ses devoirs, d'abord envers lui-même. À la différence des paroles rituelles de soutien figurant dans la zone A, qui engagent peu celui qui les prononce, ces interventions pressantes, anxieuses, souvent autoritaires, comportant aussi, dans certains cas, un caractère d'agressivité, marquent l'engagement du locuteur qui se dévoile dans la communication, expose son intériorité, à ses risques et périls. C'est la plus ou moins grande force de cet engagement qui oriente ces messages vers l'extrémité gauche de l'axe 1.

On trouve dans cette partie du plan, plus près du centre de l'axe 1, des manifestations de grande anxiété. Le locuteur s'exprime d'une voix pathétique, suppliante, s'inquiète de savoir si le prisonnier (qui est souvent ici une prisonnière), est bien à l'écoute et peut l'entendre. La personne qui appelle paraît souffrir d'autant plus de l'asymétrie qui caractérise le dispositif du *Téléphone du dimanche* (puisque le destinataire ne peut lui répondre) qu'elle s'engage elle-même plus loin dans la communication. Elle produit ainsi des substituts dialogiques comme pour rééquilibrer une situation de communication unidirectionnelle. Elle s'inquiète, par exemple, de savoir si celui à qui elle s'adresse l'entend et le lui demande («Mon papa, si tu m'écoutes...», n°21), évoque la dissymétrie communicationnelle («Allô, allô, j'attends la réponse, mon

---

1. Les différents indicateurs d'une origine étrangère et, particulièrement, maghrébine, apportent une contribution particulièrement forte au premier facteur (voir annexe 1).

Dieu que je suis bête !», n°35), décrit des actions («Je pense que tu dois être en plein rangement, très heureux et tout», n°99) ou exprime des pensées (à la fin «c'est forcément le plus dur parce qu'on piaffe. On se dit voyons, mais quand, mais quand», n°83) attribuées au prisonnier et, comme on dit, fait les questions et les réponses.

La tension qui se manifeste dans les modalités figurant dans cette zone est associée à des prisonniers dotés de propriétés spécifiques : il s'agit souvent de femmes (pourtant, dans l'ensemble, bien moins nombreuses que les hommes), de prisonniers qui ne donnent plus signe de vie, ou dont on nous dit qu'ils sont malades ou déprimés, ou encore à la veille d'une échéance judiciaire importante pour leur avenir carcéral (confrontation, convocation par le juge d'instruction, procès, etc.)

Quand on se déplace vers le haut de l'axe 2 (effet perlocutoire) et vers l'extrémité gauche de l'axe 1 (niveau d'engagement élevé), on trouve des modalités qui dénotent une forte volonté d'intervenir sur les actions et sur l'état intérieur du prisonnier, comme de nombreuses injonctions, des reproches ou encore des critiques, adressées soit à des personnes extérieures (copains du prisonnier ou, autant que l'on puisse en juger, complices impliqués dans la même affaire) contre lesquelles le locuteur met le prisonnier en garde. La présence de reproches et de critiques est ici d'autant plus remarquable que ces figures qui relèvent surtout d'une topique de la dénonciation, sont dans l'ensemble rares dans les messages du *Téléphone du dimanche*. Le caractère intense et parfois acerbe de l'élocution, colore ces messages d'une teinte d'agressivité qui contraste, elle aussi, avec la tonalité optimiste, affectueuse ou dépressive qui prévaut dans les autres parties du plan.

### *Zone C*

Une troisième zone (notée C) se répartit de part et d'autre de la partie inférieure de l'axe 2, selon le degré d'engagement manifesté dans le message. Par opposition aux zones A et B, la zone C se caractérise par la nature des actes illocutoires qui sont d'ordre constatif ou assertif. La caractéristique de ces messages est de contenir des récits de la vie à l'extérieur, et cela dans une proportion d'autant plus élevée, que l'on va vers l'extrémité inférieure de l'axe 2. Ces comptes rendus, qui possèdent un caractère factuel, puisqu'ils décrivent les faits et gestes du locuteur (ou d'autres personnes qui lui sont liées), contiennent une référence à des objets qui est complètement absente des zones A et B. Cette référence à des objets qui, dans les messages du *Téléphone du dimanche* est, on l'a vu, très limitée, concerne ici uniquement des objets transmis par le locuteur au prisonnier pour améliorer ses conditions de détention<sup>1</sup> (particulièrement du linge). Elle figure, comme la référence à l'envoi de mandats, au centre de l'axe 1 et à l'extrémité inférieure de l'axe 2. Dans cette zone du plan figurent les modalités qui indexent des descriptions factuelles dans lesquelles le prisonnier n'a aucune part, même indirectement, ou la référence à une communication par le truchement de supports matériels (mandats, linge, objets divers) qui ont la charge de faire entendre au prisonnier l'amour qu'on lui porte («Le temps il commence à devenir

---

1. Par exemple, dans le message n°73 : «Abdel il m'a remis ta montre. Bon, apparemment, elle est à réparer. Il faut que je l'amène mardi. Il n'y a pas de verre. Il n'y a pas de... Enfin il manque pas mal de choses. Sinon, je lui ai remis ce que tu voulais. Je pense que tu l'auras certainement ces jours-ci».

mauvais. Là, on commence à avoir froid. Donc je t'ai mis un petit peu plus de linge chaud. J'espère que ça va te servir et puis que tu vas pas trop souffrir», n°40).

Ces comptes rendus se distribuent, on l'a dit, le long de l'axe 1 selon le degré d'engagement ou de force du message. On trouve ainsi, vers l'extrémité droite de l'axe 1, des messages de longueur moyenne, prononcés d'une voix monocorde, neutre, sans émotivité, ou récités à la manière dont on lit une lettre (ils ont sans doute été préalablement écrits<sup>1</sup>) ce qui tend à inhiber l'effet de spontanéité et de singularité qu'exerce normalement l'expression orale, et, vers le pôle opposé, des messages plus longs, plus accentués, entrecoupés de larmes ou prononcés sur le ton de la déploration, énumérant les préoccupations du locuteur («Luc a eu un grave accident de mobylette en rentrant de son travail la nuit. Il a eu deux opérations, une de 4 heures, une de 7 heures et il vient de sortir de l'hôpital, c'est pour ça qu'il t'a pas écrit. Éric a perdu son emploi la veille qu'il ait terminé son essai. Enfin c'était vraiment... Il est aussi très désorienté, c'est pour ça qu'il t'a pas écrit non plus. Mamie est toujours malade et je vais m'occuper d'elle cette semaine pour l'emmener chez le vertébro-thérapeute», n°71). On peut faire les mêmes remarques en ce qui concerne les comptes rendus factuels de faits et gestes qui ont occupé la vie quotidienne du locuteur. Ces comptes rendus peuvent être livrés tels quels («Pour nous ça va très bien, j'ai vendu ma bagnole. Que te dire, le boulot ça marche» n°23) ou rapportés aux intérêts du prisonnier («Hier soir nous avons fait une petite crêpe partie, tu sais que ton fils n'est pas le dernier à en manger. Il s'est bien régalaré», n°28). Dans le premier cas, le caractère asymétrique de la situation du locuteur par rapport à celle du prisonnier est saillante : le locuteur peut se déployer dans le monde, faire des courses, voir des amis, aller au restaurant, etc. ; le prisonnier, quant à lui, est cantonné entre les murs de sa cellule. En rapportant ses faits et gestes aux intérêts du prisonnier, le locuteur tend à diminuer l'asymétrie entre sa situation et celle du prisonnier. Ce qu'il fait, ce n'est pas pour son plaisir ou son intérêt personnel, mais comme une forme d'aide à celui qui est sous les verrous. Il manifeste ainsi son concernement pour le prisonnier. Les énoncés factuels, d'autant plus nombreux que l'on va vers le pôle inférieur de l'axe 2 (constatifs) sont ainsi plus souvent rapportés aux intérêts du prisonnier, quand on regarde vers la gauche de l'axe 1 (plus grand engagement). De même, les comptes rendus qui se rapportent à des démarches entreprises par le locuteur en faveur du prisonnier (démarches judiciaires, recherche d'un travail pour le moment de la sortie, etc.) ou encore, par exemple, les contacts avec son avocat, figurent vers la gauche de l'axe 1.

C'est également à l'extrémité inférieure de l'axe 2 que l'on trouve les messages comportant de nombreuses excuses adressées au prisonnier. Ces excuses portent essentiellement sur des échecs de communication imputables au locuteur : je ne suis pas venu ; je ne viendrai pas ; je n'ai pas pu venir ; je le voudrais, mais je ne pourrai pas ; je n'ai pas écrit, etc. On trouve dans la figure de l'excuse deux dimensions importantes de l'axe 2. D'une part, la reconnaissance du fait de la distance, de l'éloignement, de la séparation, dans l'espace et dans le temps (par opposition aux formes expressives qui symbolisent la présence : «On est là, tout proche», «Tu vas sortir», etc.). D'autre part la factualité du monde ordinaire, que l'on fait rentrer dans la communication. En effet, pour s'excuser d'une absence, il faut en apporter la justification, c'est-à-dire en formuler les causes, ce qui oblige à rentrer dans toute sorte de détails de la vie quotidienne, dans ce qu'elle a de plus contraignant, de plus terre à terre (comme lorsque l'on fait état des difficultés de transport), de plus éloigné de la spontanéité affective («J'espère que mon fils m'entendra. Bon, c'était pour lui dire un gros gros bisou, un gros bisou, parce que, depuis avant Noël, j'ai pas pu aller le voir, vu les

1. Comme le message n°31 : «Au revoir mon petit Pierre. Grosses bises. Ta Mamie qui t'embrasse».

événements qui se sont passés à la maison. T'inquiète pas, Jean-Pierre, enfin ton beau-père il a les tuyaux de partis, la sonde, enfin tout ça, et depuis hier soir il commence à manger. Alors donc, tu vois, ça va en s'améliorant. Je suis allée te voir avant Noël. Depuis, bon, j'ai pas pu, hein. J'espère que tu comprends [...] J'essaierai de tout mon cœur d'y aller samedi. Mais, tu sais, je ne peux pas faire Bois d'Arcy, hein, et puis l'hôpital, dans la même journée, par le train. Tu sais très bien que c'est trop dur pour moi, n°2).

La situation du prisonnier qui se dégage des modalités présentes dans cette partie du plan, diffère de ce que faisaient apparaître les occurrences de la zone A (sans que l'on puisse savoir s'il s'agit de différences objectives ou d'attitudes différentes du locuteur). Dans la zone C, le locuteur s'adresse à un prisonnier qui est depuis longtemps sous les verrous et qui est loin d'avoir purgé sa peine. Lorsqu'il est fait référence à une sortie, c'est pour en marquer le caractère lointain («Je sais que le jugement a été dur, mais il faut garder espoir dans une prison», n°129). C'est par rapport à une situation qui n'a pas pour horizon la libération que s'inscrit la description des actions dans le monde. Le prisonnier est bien coupé du monde. Le messenger intervient comme un médiateur entre le monde extérieur et l'univers fermé de la prison. Les messages téléphoniques s'insèrent dans le flux d'une communication plus suivie comme l'indique la référence à des visites au parloir, passées ou à venir, à des lettres, ou encore la présence de nombreux sous-entendus qui suggèrent, à la fois, une forte intimité — le prisonnier sait de quoi on veut lui parler — et des contacts fréquents — on en reparlera lors d'un prochain parloir («Tu sais on pensera bien à toi jeudi. On sera bien avec toi et puis on espère. On te dit les 5 lettres», n°37). Ils supposent une inter-compréhension maintenue par d'autres formes de communication que le *Téléphone du dimanche* dont le caractère public limite la teneur des énoncés en détails privés se rapportant à l'intimité des personnes. Les locuteurs qui occupent cette partie du plan sont majoritairement des femmes, françaises d'origine, d'après leur accent et leur prénom, épouses et, secondairement, mères de prisonniers. Lorsque d'autres personnes interviennent au cours de la communication, il s'agit le plus souvent des enfants du prisonnier que leur mère fait parler au téléphone afin que leur père puisse entendre leur voix (et, s'il dispose d'un radiocassette, l'enregistrer).

## L'émotion des auditeurs et la sensibilité à la souffrance

Peut-on établir un lien entre les jugements des auditeurs et les propriétés des messages ? On peut chercher à le savoir en projetant ces jugements, comme modalités supplémentaires, sur les plans factoriels qui décrivent la structure des messages. Le plan le plus riche en informations est, sous ce rapport, celui qui est obtenu par le croisement du premier et du troisième facteur. Le troisième facteur (7,2% de la variance) concerne les états psychologiques ou intérieurs qui sont manifestés dans chacun des messages. Il oppose des états marqués par le désir, le besoin, le manque, la perte et, par conséquent, par la souffrance, l'anxiété (mais aussi, la culpabilité), associés à un grand trouble, à des états dont la manifestation (dans le cas qui nous occupe, naturelle ou forcée) se rattache plutôt à la sémantique du plaisir, comme c'est le cas lorsque la voix est gaie ou enthousiaste, ou lorsque dans les énoncés figurent des félicitations (par exemple pour fêter un anniversaire), etc. Une position intermédiaire étant marquée par le calme, la retenue, comme lorsqu'on dit de quelqu'un qu'il s'exprime d'une voix posée.

↑ émotion :  
elo > énoncé

↑ elo :  
suppliante

Souffrance +  
Axe 3  
7,2%

I. enfants  
I. demande  
lettre

reproches

anxiété pour p. ++

Jugement  
bouleversant

excuses ++

p. désigné  
par lien

I. style indirect

élo :  
acerbe  
←

## D

conseils ++

dure

injonctions ++

Jugement  
hostile

critiques =  
inst. judiciaire  
descriptions  
empathiques

anxiété pour p. +

souffre  
absence +++

elo :  
dépressive

I. parents,  
gds. parents

p. déprimé

I. déprimé/malade  
incertitudes sur  
comm. téléph.

I. a des soucis

p. français  
ref. visite à venir  
Jugement

I. français  
désagréable

proche p. +++  
excuses +

émue +++

## C

I. demande  
signes de vie  
I. plus enfants

expression de  
sentiments ++  
I. visiteurs

message  
court

## F

message  
moyen

I. femme

ref. à personnes  
proches

p. souhaité  
en forme

Jugement  
émouvant

I-p : unis en

tendre pensée

p. homme

I. dit "on", "nous"

Axe 1  
14,2%

Force +

ref. à démarches

p. éven.  
judiciaire

ref. à avocat

ref. activités ext.  
impliquant p. ++

accent populaire

sous-entendus

Deuxième plan factoriel  
(les jugements sont portés en gras)

I. = locuteur

p. = prisonnier

manif. effusion ++

ref. à mandats  
judiciaire

p. femme

ref. à lettres

ref. activités  
extérieures ++

message  
long

ref. à RND ++

sortie lointaine

distante  
jugement  
banal

I. conjoints

activités  
en prison

## B

elo :  
épistolaire

I. homme

I. en forme

elo : gaic  
plans  
après sortie

p. désigné par  
surnom

ref. autres en  
prison ++

ref. visite passée

plusieurs  
locuteurs

anniversaires

Force -

p. étranger

accent étrangers

elo :  
à la cantonade

## *Commentaire du second plan factoriel*

Le plan factoriel formé par l'intersection de l'axe 1 (degré d'investissement et d'engagement) et de l'axe 3 (états psychologiques du locuteur), peut être décrit en distinguant 6 amas de points différents. Une première zone (A) est située à l'extrémité droite de l'axe 1 : elle contient des modalités qui correspondent à un engagement minimal (messages courts). Les actants sont peu singularisés, qu'il s'agisse du locuteur — qui s'exprime dans un style indirect («Vous lui direz que...») ou fait usage du «on» comme sujet de l'énonciation —, ou du prisonnier auquel on s'adresse d'une voix monocorde ou selon cette modalité dé-singularisée qui consiste à lui parler comme à un inconnu. Les locuteurs comme les prisonniers paraissent souvent d'origine étrangère et la célébration rituelle de fêtes ou d'anniversaires joue un grand rôle dans la communication. Aucun des jugements des auditeurs ne s'établit dans cette zone dont les formes d'expression paraissent en quelque sorte en deçà du seuil où un jugement émotionnel peut être porté.

On peut identifier une seconde zone située dans la partie inférieure de l'axe 3 (pas de manifestation de désir, de manque, de souffrance et, même, vers l'extrémité extérieure de l'axe 3 une volonté d'optimisme) qui se distribue, le long de l'axe 1 selon le degré d'engagement. On trouve dans cette zone les modalités qui font pénétrer le monde extérieur dans le message et qui, d'une façon ou d'une autre, limitent l'expression des états intérieurs au profit des interventions dont la référence se situe dans le monde. Soit, d'une part (engagement plus faible et optimisme plus grand) des messages de sympathie, de solidarité ou de soutien (provenant d'amis ou d'anciens taulards), qui s'expriment d'une voix gaie et se disent en forme, font référence aux activités du prisonnier en prison et à une sortie proche, à des visites et à des lettres. Au cours de ces messages, il arrive que plusieurs personnes interviennent, et les locuteurs manifestent un concernement qui dépasse la personne du prisonnier (depuis la référence au compagnons de cellule jusqu'à la pensée pour tous les prisonniers de France). On trouve enfin dans cette partie du plan les modalités qui manifestent une conscience forte de la médiation radiophonique, et qui s'opposent, par conséquent aux cas où le locuteur est complètement absorbé dans la pensée du prisonnier, comme lorsqu'il est fait état des difficultés qu'il a fallu surmonter pour obtenir la ligne (on a dû attendre longtemps ; on est sorti dans le froid jusqu'à une cabine, etc.) ou encore lorsque la station qui assure la médiation fait l'objet de mentions nombreuses et insistantes.

En orientant le regard vers l'extrémité gauche de l'axe 1 (zone B), on lit un ensemble de modalités qui expriment un engagement plus grand et qui, sans manifester le même optimisme (position plus proche du centre de l'axe 3) ne contiennent pourtant pas d'expressions de manque ou de souffrance. C'est ici par l'intermédiaire de comptes rendus d'actions (qui, on l'a vu, s'opposaient, sur l'axe 2, aux performatifs directifs de conseil ou expressifs de bienvenue) que le monde extérieur pénètre dans le message et étouffe la manifestation des états intérieurs. Dans ces messages, longs, souvent associés à la position de conjoint, et, plus précisément d'épouse (le locuteur est plutôt une femme), figurent la référence à des objets dont le prisonnier a besoin, la description factuelle de faits et gestes de la vie quotidienne ou de démarches accomplies en faveur du prisonnier (contacts avec l'avocat, etc.). L'élocution est intime, comme lorsque l'on raconte quelque chose à quelqu'un de proche, qui sait de quoi l'on parle (présence de sous-entendus). Comme si la vie de couple continuait. Les auditeurs portent des jugements sur les messages figurant dans cette zone du plan où l'expression de la souffrance est absente ou contrôlée. Mais c'est pour

les déclarer «banals». Le locuteur est jugé «distant», «peu ému», «peu affecté» par l'absence du prisonnier, et son message ne parvient pas à l'en rapprocher.

Les jugements qui indexent les émotions se situent tous dans la partie supérieure du plan caractérisée, on l'a dit, par le fait que s'y expriment le manque, le désir, la souffrance du locuteur. Mais, en examinant la position des options proposées aux auditeurs pour qualifier leurs propres impressions, on peut distinguer 4 zones qui indexent des émotions et des sentiments différents et qui dessinent, sur la trame du second plan factoriel, une sorte de *carte du tendre*. Remarquons enfin que la tonalité vocale avec laquelle le locuteur dit son message paraît affecter, de façon particulièrement marquée, les jugements des auditeurs<sup>1</sup>.

À l'extrémité supérieure de l'axe 3 (C) figurent des messages dont l'effet est jugé *bouleversant*. Ces messages comportent de grandes manifestations d'anxiété, de nombreuses références à l'absence de lettre et au silence du prisonnier dont le sort inquiète. Ils sont prononcés d'une voix chargée d'émotion, suppliante et, parfois, entrecoupés de larmes (ce que reconnaissent les auditeurs en jugeant les locuteurs très émus et en considérant qu'ils souffrent beaucoup de l'absence du prisonnier). C'est dans cette zone que figurent les adolescents qui appellent, de leur propre chef (à la différence des enfants en bas âge auxquels leur mère fait prononcer quelques mots dans le téléphone), leur père en prison.

Toujours dans la partie supérieure du second plan factoriel (expression du manque et de la souffrance) mais vers l'extrémité gauche de l'axe 1 (grande force donnant une impression d'agressivité), figurent les messages (D) par rapport auxquels les auditeurs se disent *franchement hostiles*. Le locuteur, qui s'exprime d'une voix acerbe, de façon très directive, en mêlant injonctions et reproches, est jugé «dur» et les auditeurs pensent que son message ne parvient pas réellement à le rapprocher du prisonnier.

Les messages qui recueillent la mention *impression désagréable* (E) occupent une position intéressante, entre les messages qui suscitent une réaction *hostile* et les messages qui sont dits *bouleversants*. Situés, comme ces deux derniers, dans la partie supérieure gauche du plan mais plus près du centre, ils sont associés à une souffrance qui s'énonce en tant que telle, sous la forme d'une plainte. Le locuteur s'exprime d'une voix dépressive, se dit malade, pas en forme, le moral à zéro et fait état des préoccupations, sans rapport direct avec la situation du prisonnier, qui le tracassent (difficultés de la vie quotidienne, maladies de proches, etc.). Pour comprendre la position de ces messages entre les messages très directifs, à l'agressivité à peine voilée, qui suscitent des réactions hostiles, les messages bouleversants et, nous le verrons, les messages simplement émouvants, on peut faire l'hypothèse qu'une autre composante (qui pourrait sans doute donner lieu à une décomposition factorielle spécifique si l'échantillon était plus important), intervient dans la formation de l'axe 3. Elle concernerait la façon dont le locuteur exprime son attitude à l'égard du contenu propositionnel et, plus précisément, le caractère réflexif ou non réflexif, intentionnel ou non intentionnel, du dévoilement des états intérieurs qui accompagnent les énoncés. On peut identifier ainsi, d'une part, une expression

---

1. «On sait que c'est l'intonation générale de la phrase qui entraîne la compréhension, bien avant celle du sens des mots. Dès l'âge de 3 mois, les courbes mélodiques sont associées à un certain contenu». Cf. Menahem (R.), «La voix et la communication des affects», *L'année psychologique*, 1983, 83, fasc. 2, p. 540.

non intentionnelle de la souffrance qui accompagne le désir et le manque, ne comportant pas de boucle de réflexivité, comme lorsque quelqu'un fond en larmes au milieu d'un énoncé qui se veut optimiste (messages bouleversants de la partie supérieure de l'axe 3). Dans ce premier cas, le locuteur ne dit pas qu'il souffre, mais son attitude trahit une souffrance qui se manifeste par l'expression du manque, par le truchement de l'anxiété, par des larmes involontaires, non prévisibles au regard de l'énoncé, à l'élocution contrôlée et parfois même enjouée, qui les précède. C'est le cas par exemple du message n°79, jugé émouvant ou bouleversant par une majorité d'auditeurs, dans lequel ce qui semble être, d'après la voix, une très jeune fille, s'adresse à son père, d'abord d'un ton calme, avant de fondre en larmes : «Bonjour Notre-Dame. Bon je passe un message à mon papoune. J'espère que tu vas bien et que tu gardes beaucoup le moral, vu les conséquences qu'il y a avec les grèves. Ne fais pas de bêtises, comme maman l'a dit. Ça pourrait retomber sur nous. Donc ne fais rien. Garde surtout ton calme. Quoi te dire... Il faut dire comme maman, bientôt le tunnel va finir et... Je ne sais plus quoi te dire, tu sais. Passe un bon dimanche, une bonne semaine, parce que nous viendrons pas te voir / *sanglots* / Je t'écris tout le temps papa. Papa je t'aime très fort. Tu me manques beaucoup. Excuse-moi mais j'ai les nerfs à bout. Mais je t'aime beaucoup, beaucoup, beaucoup, papa. Tu me manques et reviens-nous vite».

Ces manifestations involontaires de souffrance doivent être distinguées des occurrences de la zone E, où le locuteur dit qu'il souffre — souvent en se déclarant déprimé —, dit qu'il va mal, ou énumère les différents sujets de préoccupation (soucis, maladies de proches, etc.) qui l'assaillent (partie intermédiaire de l'axe 3). Dans le premier cas, l'absence d'intentionnalité et de réflexivité fait que la manifestation d'une souffrance, dont l'expression est involontaire, attire l'attention de l'auditeur sur le couple locuteur-prisonnier. La souffrance du locuteur fait écho à la souffrance du destinataire. À travers elle, c'est la souffrance du destinataire, et par conséquent, d'une certaine façon, le destinataire lui-même, qui se manifestent. Dans le second cas, le locuteur en disant qu'il souffre, qu'il est mal, se tourne vers lui-même. C'est alors son propre intérêt, et non celui du destinataire, qui vient au premier plan. On peut penser que c'est précisément l'intérêt pour soi-même, qui habite la souffrance quand elle est réflexive et, par là, la part d'auto-complaisance que trahissent ces plaintes, qui suscitent chez les auditeurs un sentiment désagréable. Leur malaise tiendrait alors à la difficulté de qualifier ces messages, auxquels on ne peut faire le reproche de dureté ou d'agressivité latente, sans pour autant les créditer de la spontanéité, de l'oubli de soi, du désintéressement, de la posture oblatrice, qui sont, dans notre culture, associés à l'amour véritable.

Qu'en est-il des messages jugés simplement *émouvants* (zone F) et qui sont, comme on pouvait s'y attendre, les plus nombreux dans l'échantillon (après les messages jugés banals) ? Un message est simplement émouvant quand le locuteur parvient à exprimer sa tendresse en évitant l'écueil des positions précédentes : en l'informant de ce qui se passe à l'extérieur sans susciter chez lui un sentiment trop fort d'absence et d'éloignement et sans surcharger le message de comptes rendus qui submergent l'expression de l'intériorité ; en le prenant en charge, mais sans directivité excessive ; en se montrant affligé et désireux qu'il revienne, mais, en quelque sorte, avec patience et sans que cela n'entraîne une agressivité qui se manifesterait par la critique ; en lui montrant qu'il est aimé (marques d'effusion) et que l'on se préoccupe de lui, mais sans l'écraser sous des manifestations d'anxiété qui pourraient susciter chez lui une angoisse en retour quant au sort de celui qui appelle (et qui est, le plus souvent, un proche, dont on peut supposer que le prisonnier se soucie) et, pour les mêmes raisons, sans se plaindre ; en ouvrant l'avenir par la promesse d'une présence continuée («Je serai toujours là») sans le refermer par l'expression de

plans trop précis dont le réalisme temporel mettrait l'accent sur la durée de l'incarcération. Étant donné ces différentes contraintes, on ne peut pas, alors, dire grand chose. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que ces messages, qui proviennent souvent d'épouses de prisonniers, s'expriment sur un ton intimiste, souvent traversés de sous-entendus, bien que plus étoffés que les saluts des frères et sœurs ou des copains, soient malgré tout assez courts.

Ces spécifications sont au fond assez congruentes avec le sens intuitif que nous avons de cette émotion qu'on appelle *l'attendrissement* et qui est à l'œuvre lorsque l'on qualifie une situation (ou encore, une œuvre fictionnelle) d'*émouvante*, sur laquelle un jugement dépréciatif a souvent été porté du fait, précisément, de sa *fadeur* qui la tient à distance et de l'insensibilité du factuel — qui vise un effet de vérité en ajustant le contenu propositionnel au réel —, et de l'abîme des passions — qui trouvent leur authenticité dans la façon dont elles font et défont le monde par la force des mots<sup>1</sup>. Ce sont ces messages intimistes — dont les auditeurs qualifient l'auteur de *tendre* et le jugent ému — qui sont considérés comme les mieux à même de rapprocher le locuteur du prisonnier et, par là, de surmonter l'obstacle de l'enfermement.

### Propriétés des messages et jugement des auditeurs

	hostile	désagré.	banal	émouv.	boulev.	% eca. maxi.
reproches	53	18	3	7,5	14	46,2
injonctions	47	17	6	12	29	26,9
anxiété	17	21	16	30	74	26,0
loc: mère ou père	18	18	15	19	37	24,5
loc: enfant	—	2,5	2,5	6,5	25	id.
loc: frère, sœur	6	12	16,5	10	—	id.
loc: conjoint	—	21	24,5	33,5	22,5	id.
on, style indirect	17,5	12	18	13	5	22,5
élo: monocorde	12	12	14	7,5	4	22,2
élo: gaie	—	12	14	9,5	1	id.
élo: intimiste	17,5	31	39	39	15	id.
élo: larmes	6	4	5	13,5	62,5	id.
élo: acerbe	53	14	—	2	6	id.
ref. plans sortie	—	12,5	15,5	11	4	18,8
démarches	12	16	12	17	9	16,4
loc: homme	6	15	25	23	9	16,2
loc: orig. étrang.	6	14	23	21	6	14,8
ref. activ. factuel.	29	24	16	15	11	13,2
ref. psy. loc.	12	16	10	16	51	12,5
excuses	29	23	13	14	12	10,0
ref. état du priso.	—	—	24,5	32	56	7,8

En pourcentages. Ce tableau synthétique se lit de la façon suivante : 53% des jugements hostiles se sont portés sur des messages qui comportaient de nombreux reproches.

1. Selon la distinction, chez Searle, entre la direction d'ajustement qui va du mot au monde et la direction d'ajustement qui va du monde au mot (*Sens et expression*, op. cit., p. 53-55).

## La présence des absents

Nous présenterons maintenant une ébauche de modèle visant à rendre compte de la façon dont les personnes font le partage entre les messages émouvants et ceux qui ne le sont pas, ou, plus généralement, à clarifier ce que l'on entend, dans le langage ordinaire, lorsque l'on qualifie une manifestation d'«émouvante». Nous poserons que le message est émouvant lorsque, surmontant les obstacles de communication liés au caractère asymétrique de la situation du locuteur et de celle du destinataire, a) il parvient à mettre en présence celui qui est derrière les barreaux et celui qui, en liberté, se manifeste à lui, et b) lorsque cette opération, qui a quelque chose de proprement magique, au sens où elle surmonte des obstacles liés à la nature de l'espace-temps (comme, par exemple, lorsqu'un chaman prétend s'être transporté et matérialisé à distance<sup>1</sup>), peut être attribuée à l'amour que se portent les protagonistes. Nous ne disons au demeurant rien d'autre que ce qu'affirme, dans un langage plus sentimental, l'un des animateurs (lui-même ancien taulard) lorsque, présentant l'émission, il la définit en ces termes : «Des voix qui sont à l'extérieur pour ceux qui sont à l'intérieur. Et comme ceux de l'extérieur sont au cœur de ceux qui sont à l'intérieur ; comme ceux qui sont à l'intérieur sont au cœur de ceux qui sont à l'extérieur, et bien c'est une belle espérance d'amour» (présentation de l'émission du dimanche 5 mai 1991).

Pour que cette opération soit réussie, il faut, au minimum, a) que la présence du locuteur soit assurée et b) que la présence du destinataire le soit également. Le locuteur lui-même peut être plus ou moins présent dans son message. C'est cette présence plus ou moins intense que traduisent la force ou le degré d'investissement du locuteur, tels qu'ils sont décrits par l'axe 1. Une présence suffisante du locuteur constitue une des conditions minimales de l'engagement de l'auditeur (qui, rappelons le, se réalise essentiellement, dans ce régime, par le truchement d'une émotion). Si le locuteur n'est pas présent, il n'existe personne que l'auditeur puisse suivre. Dans chaque message, il y a bien toujours quelqu'un qui s'exprime. Mais celui qui parle peut être, en quelque sorte, absent de sa parole. Il peut ne pas parvenir à affirmer sa présence dans sa parole ou encore, si l'on veut, à remplir son énoncé de sa présence (un peu comme lorsque l'on dit de quelqu'un qui rêve dans une situation réclamant des actes, qu'il est «absent»). Le message manque de corps. Il est prononcé comme s'il n'était dit par personne. Cette absence de la personne de l'énonciation se trahit sans doute essentiellement par la voix.

À la radio, l'absence d'image fait porter tout le poids de la présence sur la voix. Élément du corps, elle doit assurer seule la tâche d'incarnation de la personne qui, à la télévision, peut se distribuer entre les mimiques, les gestes, le port du corps, etc. Ainsi, par exemple, les messages dits d'une voix monocorde, ou lus, comme on lit un texte déjà écrit (et par conséquent détachés de la personne de l'énonciation), n'assurent pas une présence suffisante du locuteur qui incarne si peu le texte qu'un autre locuteur pourrait presque se substituer à lui. L'énoncé est là, mais pas l'énonciateur. Il n'est pas radicalement impossible qu'un tel message engendre une émotion. Nous ne sommes pas dans une logique déterministe de type stimulus-réponse. Mais cela exigerait, de la part de l'auditeur, un surcroît d'interprétation permettant de retourner la signification de

---

1. Selon le cas, rendu célèbre par C. Lévi-Strauss, du sorcier menteur (*Anthropologie structurale I*, Paris, Plon, 1958, p. 183-203).

la non-présence en allongeant les chaînes causales : c'est précisément parce que le locuteur est trop présent, parce qu'il est trop ému, parce qu'il s'engage dans sa parole au point de ne plus pouvoir parler (comme lorsque la voix s'étrangle dans un sanglot), qu'il doit surmonter cet empêchement en écrivant au préalable ce qu'il va dire, de façon, en quelque sorte, à se mettre à distance de lui-même.

Si elle paraît être la condition minimale d'un engagement émotionnel, la présence du locuteur n'est pourtant pas suffisante, sinon pour ouvrir la voie à l'émotion, en tout cas, pour susciter le genre d'émotion qui nous intéresse particulièrement ici. Comme nous l'avons vu, les messages peuvent susciter des réactions hostiles (ce qui suppose bien également un engagement émotionnel, mais dans une direction qui n'est pas celle de l'attendrissement), être qualifiés de désagréables ou de banals. Pour comprendre le caractère émouvant des messages, il faut tenir compte de la façon dont se manifeste la présence du destinataire. Quel sens cela a-t-il de parler de la présence du destinataire puisque, empêché de répondre, il ne se fait jamais entendre ? Nous poserons que le destinataire peut malgré tout accéder à une forme de présence — celle précisément dont on crédite parfois les absents ou les morts — qui se manifeste dans la façon dont le locuteur s'adresse à lui<sup>1</sup>. C'est le locuteur qui, en lui ménageant une place à l'intérieur de sa parole, assure sa présence. Dans cette hypothèse, le destinataire peut être absent pour deux raisons différentes : a) parce que le locuteur est absent. Un locuteur qui ne peut assurer sa propre présence ne peut, évidemment, assurer celle du destinataire. Il y a bien un énoncé. Mais personne n'est vraiment là pour l'adresser ou le recueillir ; b) parce que le locuteur occupe toute la place. Mais comment le locuteur peut-il, dans son message, ménager une place à celui auquel il s'adresse ? En manifestant qu'il pense vraiment à lui, de la façon qui convient, c'est-à-dire, plus précisément : d'abord en ouvrant la liste des qualifications dont on peut le doter ; ensuite en tenant compte du caractère très asymétrique de leur relation (l'un est libre, l'autre sous les verrous ; l'un parle, l'autre ne peut lui répondre) et en s'efforçant de diminuer cette asymétrie ou, au moins, de ne pas l'accroître. Nous dirons donc que le message échoue (sous le rapport d'un régime d'amour) lorsqu'il contribue à maintenir cette asymétrie en n'en tenant pas compte ou, pire, à l'augmenter.

Nous envisagerons cette asymétrie sous cinq rapports, évidemment liés, mais que nous dissocierons pour les besoins de l'analyse : 1) celui de la souffrance ; 2) celui de la discussion ; 3) celui de la domination morale ; 4) celui de la hiérarchie ; 5) celui de la liberté de mouvements. Nous illustrerons les principes de catégorisation proposés ici en examinant des messages qu'une majorité d'auditeurs ont qualifié d'émouvants ou de bouleversants et en les comparant à d'autres messages jugés banals, désagréables ou entraînant des réactions hostiles.

Examinons d'abord la première dimension, celle de la qualification qui joue un rôle essentiel parce que d'elle dépend la possibilité d'accorder une pertinence aux autres facteurs d'asymétrie. D'elle dépend, en effet, l'accès du destinataire au statut de personne. Dans la tradition occidentale, la notion de personne (qui ne se confond pas avec l'individu du libéralisme) renvoie à la

---

1. Sur l'anthropologie de la présence et, particulièrement, sur la façon dont se manifeste la présence des absents, cf. Claverie (E.), « Voir apparaître. Les apparitions de la Vierge à Medjugorje », *Raisons pratiques*, 2, 1991.

question de la qualification (ou, en termes aristotéliens, de la puissance). C'est l'imputation d'une puissance inconnaissable, jamais épuisée par les actes qui la révèlent, qui, dans notre métaphysique ordinaire, qualifie la personne en tant que telle<sup>1</sup>.

On le voit bien, par exemple, dans les situations d'interactions très asymétriques, au sens où l'un des partenaires fait l'objet d'une qualification si nettement spécifiée et si fortement affirmée qu'elle exclut ou écrase la liste illimitée des qualifications possibles (comme c'est le cas, par exemple, dans les transactions au péage d'une autoroute). Dans ces situations, fort nombreuses dans une société organisée selon une logique industrielle, le rétablissement d'une relation que l'on dira facilement plus «humaine», c'est-à-dire, moins asymétrique, se fera en accordant au partenaire une forme d'attention (sourire, échanges de propos, etc.) orientée vers des qualifications qui ne jouent aucun rôle dans la situation, ce qui est une façon de rappeler que les individus en présence ne sont que temporairement les partenaires de cet échange restreint, qu'ils existent en d'autres temps et en d'autres lieux sous d'autres rapports et, en ouvrant à nouveau la liste des qualifications, de les réinstaurer dans un statut de personne.

Dans les messages qui font l'objet de cette étude, l'accès du destinataire à un statut personnel — nécessaire pour qu'il prenne corps et atteigne une forme de présence — pose des problèmes similaires. Car pour l'auditeur ordinaire qui pénètre, avec une écoute flottante, dans l'univers que lui ouvrent les messages, un prisonnier est un prisonnier. La qualification de prisonnier écrase toutes les autres qualifications possibles. C'est par son assujettissement à la condition carcérale qu'il est d'emblée qualifié. Or cette condition est, par construction, réductrice et mutilante. Il n'en va pas de même pour le locuteur qui, du seul fait qu'il a l'initiative de la communication et qu'il peut s'y manifester en donnant de la voix, peut, plus facilement que le destinataire, surmonter la restriction de qualification.

Une façon de briser ou de limiter cette première asymétrie et de faire apparaître un destinataire incarné dans une forme personnelle, consiste à s'adresser à lui en tant qu'il est doté de qualifications qui ne sont pas comprises dans le statut de prisonnier ou même tranchent nettement avec lui. C'est ainsi, en s'adressant au destinataire en tant qu'il est un père affectueux, un fils ou une fille aimés, en tant qu'il appartient à une famille avec ses habitudes, ses rituels et ses fêtes, ou à un groupe d'amis, en tant qu'il prend des vacances, cherche un travail, a une tata à la campagne, un neveu qui apprend le violon, etc., que l'on peut lui donner, comme on dit, figure humaine et, du même coup, faire ressortir ce qu'a d'inhumaine la condition carcérale à laquelle il est soumis. Or ce remplissage de la personne du destinataire est une des conditions pour que l'auditeur réalise que celui à qui s'adresse le message est quelqu'un d'ordinaire, quelqu'un comme lui, comme les gens qu'il connaît, avec une vie banale, une famille, des enfants, un travail, etc., et pour que la souffrance du prisonnier et, lorsqu'elle se manifeste, celle du locuteur, qui conservaient jusque là un caractère étranger, lointain, ou même quasi-fictionnel, s'imposent à lui et l'engagent comme s'il y pouvait quelque chose.

La requalification du destinataire est l'opération qui lui donne corps et lui confère de la présence. Elle a elle-même pour condition l'engagement du locuteur. Soit, par exemple, l'opposition entre le message n°74 situé à l'extrémité

---

1. Cf. Ladrière (P.), «La notion de personne», miméo, Paris, Centre de sociologie de l'éthique, 1989.

droite de l'axe 1 (faible engagement) et le message n°82 situé dans la partie gauche du plan (fort engagement). Dans le premier cas, nous ne savons rien du destinataire, ni de celle qui l'appelle sinon qu'ils sont frère et sœur. Le locuteur utilise le style indirect («Je voudrais passer un message à mon frère qui se trouve à Fresnes. Je pense qu'il est en deuxième division. Il faudrait qu'il nous écrive...» (n°74 ; jugé «banal» par les trois quart des auditeurs ; écart-type de 6,93<sup>1</sup>). Le prisonnier est un de ces jeunes d'origine maghrébine qui, on le sait par les journaux, font des bêtises et vont en prison. Au contraire, dans le long message n°82 (plus souvent jugé «émouvant» que «banal», avec un écart-type de 5,15), envoyé par une adolescente à son père (ou peut-être son beau-père, dans la mesure où elle s'adresse à lui, tantôt en l'appelant «papa», tantôt en le désignant par son prénom, «Dédé») la description des événements du monde auquel le destinataire a été arraché lui donne corps et l'étoffe au point de faire apparaître sa condition de prisonnier comme contingente ou arbitraire : n'est-il pas d'abord, le mari d'une femme qui a une sciatique ; le père de Jojo qui va passer des examens médicaux mercredi ou vendredi ; le gendre d'une vieille dame qui s'appelle Olga et qui ne peut plus marcher depuis qu'elle est tombée ; sans parler des enfants que l'on garde le soir et qui sont insupportables, de cet homme chez qui le locuteur va faire de la maçonnerie pendant ses week-end, etc.

Nous considérerons que, une fois le prisonnier réinséré dans une humanité commune, l'asymétrie sous les cinq autres rapports est, pour les auditeurs, de l'ordre de ce qui va de soi : il va de soi que le prisonnier ne peut agir à sa guise (c'est en cela que réside sa peine), qu'il est dominé (il ne peut pas, par exemple, discuter les ordres qui lui sont donnés), qu'il est empêché de répondre (alors qu'une communication normale est bilatérale) et, par conséquent, qu'il souffre (plus que s'il était à l'extérieur). Il s'agit là de postulats communs au sens où leur remise en cause supposerait un travail supplémentaire pour soutenir des positions contraires, au premier abord paradoxales ou contrefactuelles. C'est donc sur la base de cette connaissance commune qu'est apprécié le caractère symétrisant ou dissymétrisant des interventions des locuteurs.

## Le principe de symétrie

### *Asymétries liées à la souffrance*

Soit un prisonnier dont on postule qu'il souffre. Première figure de l'asymétrie, celui qui s'adresse à lui ne paraît pas souffrir. Il se déclare en grande forme et prononce sur un ton gai des phrases optimistes, comme dans l'exemple suivant :

«On est avec Dominique sur la terrasse, tranquillement installés au soleil, en train de prendre le petit déjeuner. Alors c'est super sympa» (n°102 ; écart-type de 7,87 autour de la mention «banal»). On remarquera pourtant que, dans ce cas, le locuteur fait presque toujours, implicitement ou explicitement, comme si le destinataire ne souffrait pas non plus («Bonjour Radio Notre-Dame. C'est pour Lucien. Bonjour mon cœur. J'ai une forme d'enfer. Bon. J'espère que tu vas bien» (n°50 ; plus souvent jugé «émouvant», mais aussi «désagréable», que le message précédent, avec un écart-type de 4,69).

---

1. Pour cet exemple et les suivants, on peut se reporter à la distribution en annexe 2.

L'auditeur peut, bien sûr, en poussant l'interprétation, ne pas prendre la gaieté, parfois affichée par les locuteurs, pour argent comptant, et reconnaître, dans leur optimisme de façade, le désir de soutenir le moral du prisonnier en lui donnant des raisons d'espérer. C'est le cas dans l'exemple suivant (n°49) que près de la moitié des auditeurs ont jugé «émouvant» (écart-type de 5,52) : «Allô Mohammed, ça va bien la forme ! Ben c'est bien alors. Et continue à nous écrire. Bientôt le soleil finira par briller pour toi, grand frère Mohammed. Surtout ne t'inquiète pas. On t'adore tous, surtout ton fils, ta mère, qui t'aime très très fort, hein Mohammed. Ne t'inquiète pas, et Abdellah dit aussi : ne t'inquiète pas. Inchallah que vous allez tous être parmi nous ! On vous attend tous, tous. Et un bon mois de Ramadan pour tous les détenus de France. Pour tous ceux qui le font. Et je vous souhaite tous un bon courage, un bon moral et tenez toujours la forme, la pêche, tous».

Pourtant cet optimisme peut avoir facilement quelque chose de forcé, d'irréaliste et de déplacé (comme on dit de quelqu'un qu'il est «à côté de la plaque»). En ne tenant pas compte de la réalité de la situation, c'est-à-dire de la souffrance du prisonnier, il engendre des messages dans lesquels la charge de la présence repose toute entière sur le locuteur (qui en fait souvent beaucoup, ou trop, et s'exprime de façon particulièrement tonique, rapide, intense) au détriment du destinataire dont la place reste vide. Ce sont surtout des messages comportant une asymétrie de ce type qui sont jugés «banals» par les auditeurs.

On peut identifier une seconde figure d'asymétrie liée à la souffrance : (le prisonnier souffre) / le locuteur souffre, mais sur un mode personnel. Dans ce cas de figure, à la différence du précédent, le locuteur manifeste sa souffrance. La symétrie paraît donc être respectée. Pourtant un nouveau déséquilibre peut s'introduire du fait que le locuteur dit sa peine de façon explicite, se montre accablé ou déprimé. Il se plaint au prisonnier, lui demandant une écoute, comme s'il utilisait ce mode de communication pour se décharger d'un fardeau qui risque alors de venir alourdir celui du prisonnier.

La souffrance du locuteur peut en effet avoir trois sources : a) il peut souffrir pour des motifs qui ne concernent pas directement le prisonnier (par exemple, la maladie d'un proche) ; b) il peut souffrir de l'absence du prisonnier (de la solitude, du manque de soutien, etc.) c) il peut souffrir du fait que le prisonnier souffre, parce qu'il aime le prisonnier. Il semble que les auditeurs aient la compétence pour faire la différence entre des expressions de la souffrance que l'on pourrait qualifier, pour dire vite, de personnelles, parce qu'elles augmentent la souffrance du prisonnier et des formes qui, trahissant une maîtrise (ce que l'on appelle communément du «courage»), laissent une place pour la souffrance du prisonnier.

Pour illustrer cette distinction nous prendrons l'exemple de deux messages. Dans le premier (n°118 ; écart-type : 4,69), jugé émouvant par une moitié des auditeurs et banal ou même désagréable par l'autre moitié, la personne qui appelle dit sa souffrance. Dans le second (n°15 ; écart-type : 7,31), jugé émouvant par une majorité d'auditeurs, elle annonce qu'elle va subir une opération mais en évitant de se montrer anxieuse ou déprimée : «J'ai reçu ta carte qui malheureusement ne m'a pas fait très très plaisir, mais je me doute que tu as dû avoir un peu de mal de ne pas me voir mercredi. Mais j'ai pas pu prendre rendez-vous mardi parce que j'ai fait une crise d'épilepsie et ils m'ont conduite à l'hôpital. Et donc, quand je suis ressortie c'était trop tard pour que je prenne rendez-vous [...] Et hier, manque de chance pour nous deux, ma pendule elle s'est arrêtée et donc j'ai loupé le train, j'ai loupé le train, je l'ai pas pris. [...] Tu

me manques énormément et je pense qu'à ton retour. Je me sens atrocement seule et c'est grâce à ton ombre et à toi que j'arrive à tenir [...]» (n°118). «Je t'aime mon trésor. Je vais bien. Je voulais te dire que je pourrais pas être là vendredi pour ton appel parce que je suis opérée normalement jeudi. Mais je veux pas que tu t'inquiètes. C'est pas grave, on maîtrise la situation. On est forts tous les deux et on est cosmiquement ensemble. Je t'aime d'amour fou, mon cœur, et je te fais des douces tendresses dans cette bonne fête des pères. Je t'aime d'amour mon cœur. Sois fort et puis tu me tiens au courant, je t'aime tout court mon cœur, au revoir» (n°15).

L'expression de la souffrance menace la réussite du message quand elle ignore la specularité affective qui règle les relations des partenaires dans un régime d'amour. Le locuteur doit en effet tenir compte de ce que la manifestation de sa propre souffrance peut augmenter la souffrance du destinataire, dans la mesure où il se soucie du locuteur comme le locuteur se soucie de lui. Les plaintes déséquilibrent la relation au profit du locuteur, dont la souffrance prend toute la place et estompe la souffrance du prisonnier. L'expression directe de la souffrance peut même amener un soupçon sur les intentions : le locuteur ne cherche-t-il pas à intervenir (de façon perlocutoire) sur l'état mental du prisonnier à son égard en se faisant plaindre de lui ? Ce soupçon peut être renforcé par le fait que les plaintes sont souvent (comme dans l'exemple cité plus haut) associées à des excuses. Le locuteur met en valeur le malheur qui l'accable pour se faire pardonner de n'être pas venu, de n'avoir pas écrit, etc. Il semble que ce soit surtout dans ce cas de figure que les auditeurs appliquent au message la mention «désagréable».

On peut relever enfin une troisième forme d'asymétrie sous le rapport de la souffrance. Dans ce cas de figure, le locuteur laisse éclater sa souffrance (par exemple, sa voix est entrecoupée de larmes). Cette souffrance explose de façon involontaire. Contrairement au cas de figure précédent, il ne paraît pas tourné vers sa propre souffrance. La défaillance du message tient à une autre raison : le locuteur crie sa souffrance à quelqu'un qui n'est pas là, un peu à la façon dont une personne en deuil se laisse aller au désespoir sur une tombe. Il souffre, mais il est seul. L'intensité de sa souffrance lui donne une forte présence. Mais le destinataire, quant à lui, fait le mort<sup>1</sup>. Cette expression désespérée et presque violente de la souffrance, qui ouvre le registre des passions, et qui n'est pas «émouvante» (au sens de l'attendrissement) parce qu'elle n'atténue pas l'asymétrie de la situation (le locuteur et le destinataire ne surmontent pas les obstacles qui s'opposent à leur rapprochement), peut être jugée bouleversante ou susciter des réactions hostiles selon que l'auditeur prend plutôt parti pour les intérêts du locuteur (son désespoir est bouleversant) ou pour ceux du destinataire (un message désespéré risque de le plonger à son tour dans le désespoir).

---

1. Il en va différemment dans le cas où un locuteur s'adresse à un prisonnier dont il n'a plus de nouvelles depuis longtemps, et cherche à rétablir la communication avec lui. L'expression de la souffrance est souvent, dans ce cas, associée à des manifestations de très grande anxiété qui, motivées par le silence du destinataire (le prisonnier n'écrit plus, ne se manifeste plus ; on lui parle, mais on ignore s'il est à l'écoute, etc.), inscrivent son absence dans les paroles qui lui sont adressées. Soit, par exemple, le message n°116 (distribué entre «banal» et «émouvant», avec un écart-type de 5,34) : «François, on n'a toujours aucune nouvelle, donc je sais pas quoi te dire. Je comprends que tu peux être très fatigué pour écrire, mais essaie au moins de faire écrire par quelqu'un».

## *Asymétries liées à la discussion*

Les messages renforcent les asymétries liées au dispositif communicationnel quand ils contiennent des actes de langage qui, mettant en cause le destinataire ou un tiers et comportant, par là, une dimension agressive, supposent, pour être équitables, la possibilité de la défense. Or, le dispositif communicationnel, s'il permet au locuteur de s'exprimer, ne permet pas au destinataire de répondre. C'est le cas des messages qui contiennent des critiques et des reproches. Le locuteur critique d'autres personnes. Mais le destinataire peut ne pas être d'accord avec ces critiques. Ou encore le locuteur fait des reproches au destinataire. Mais ce dernier ne peut pas se défendre. Le locuteur paraît, par là, tirer parti de l'asymétrie du dispositif, qui s'en trouve du même coup augmentée.

Les critiques les plus acceptables sont, sous ce rapport, celles qui sont adressées à l'administration pénitentiaire, parce que l'on peut supposer, dans ce cas, un accord tacite ou une complicité avec le prisonnier. On le voit dans l'exemple suivant (n°39) qui recueille par moitié des jugements «banal» et «émouvant» (écart-type : 5,05) : «Écoute, ma sœur m'a dit que tu avais changé de division. Ils t'ont mis en DPS. Seulement, tu sais comment c'est avec eux. Il faut pas leur donner le bâton, quoi tu comprends. Essaie de rester comme d'habitude, quoi. Occupe-toi pas d'eux. Ils essaient de te casser par tous les moyens. Mais, bon, il faut pas qu'ils réussissent quoi, tu m'as compris». Par contre, le message n°19, dans lequel les critiques et les reproches sont adressés au prisonnier lui-même, ne recueille que des mentions «hostile» ou «désagréable» (écart-type : 5,66) : «Je suis pas d'accord, Pascale. Je voudrais quand même que tu raisonnes un petit peu en femme, plus comme une gamine. Ces gens-là, ils ont leur vie maintenant donc il faut les laisser en paix. Pense à toi, pense à ta liberté. C'est tout. C'est pas la peine d'insister. Moi, de mon côté, tu sais bien que je ne suis pas d'accord».

## *Les asymétries liées à la domination*

Étant en prison, le destinataire est en situation dominée. Il doit obéir à l'institution pénitentiaire et à ses représentants : les gardiens. Bien qu'il bénéficie de droits élémentaires (on ne peut pas lui faire subir, en principe, n'importe quel traitement), sa condition a quelque chose à voir avec la servitude absolue de l'esclave. Le locuteur peut, lui aussi, subir, dans sa vie quotidienne, des effets de domination (par exemple dans le travail). Mais il est raisonnable de penser que sa situation est moins évidemment dominée que celle du prisonnier. Si le locuteur se montre autoritaire, impérieux, si le message contient un grand nombre d'injonctions et, plus généralement, d'actes de langage de nature directive, comportant une dimension perlocutoire, la situation d'asymétrie quant à la domination s'en trouve renforcée. Le locuteur, en se montrant dominant, accroît la domination subie par le prisonnier, même s'il peut justifier son autoritarisme en invoquant le fait qu'il agit ainsi pour le bien du prisonnier.

Aussi les messages qui contiennent de nombreuses injonctions reçoivent souvent des mentions hostiles, au même titre que les messages comportant des critiques ou des reproches. C'est le cas, par exemple, du message n°95, pourtant très intense et jugé émouvant ou bouleversant par une majorité d'auditeurs (écart-type : 4,95) : «Bruno, je t'appelle. J'ai un petit conseil quand même à te donner. Je sais, je suis Madame la Morale. Je suis contente quand même d'avoir eu cette ligne. Je pense que c'est important pour toi. Il faut que je te donne donc ce petit conseil : simplement, défends-toi. Il n'y a plus de copains dehors. Ils ne

pensent plus à toi. Ils savent qu'avec le temps tu oublieras les saletés qu'ils disent de toi. Car, où tu es, ils savent que tu ne peux rien contre eux, et ils t'enfoncent de plus en plus. Alors, bouge-toi s'il te plaît, avant que ce ne soit trop tard. Tu n'as plus beaucoup de temps. Et fais confiance à ton nouvel avocat. Accroche-toi mon vieux. Défends-toi et ne pense plus qu'à toi pour une fois. J'espère que tu as entendu mon message et que tu feras enfin quelque chose pour toi, sans penser aux autres qui ne te font que du mal.

### *Les asymétries hiérarchiques*

De nombreuses asymétries, dans le cours des relations quotidiennes, dérivent de rapports hiérarchiques institués, comme entre enfants et parents (rapport parental), entre employés et employeurs (rapport de subordination), entre élèves et professeurs (rapport pédagogique), etc. La dissymétrie qui résulte de l'incarcération peut renforcer ces asymétries naturelles (cas, par exemple, d'une mère qui appelle son fils) et les redoubler si, selon la figure précédente, le message est autoritaire ou acerbe. À l'inverse, il suffit que le locuteur soit, dans le monde ordinaire, en position de subordination, pour que l'asymétrie du rapport locuteur-destinataire se trouve diminuée ou abolie. C'est le cas, par exemple, quand un enfant ou un adolescent prend sur lui d'appeler son père ou sa mère en prison (le renversement d'asymétrie étant sans doute maximum, du fait de la domination entre les sexes, quand une fille appelle son père). Il devient alors, en quelque sorte, le protecteur de celui ou de celle qui avait à charge de le protéger. Cette figure permet de comprendre pourquoi des messages, pourtant peu chargés, très proches par leur contenu de messages jugés banals, sont jugés émouvants par une majorité d'auditeurs.

Soit, par exemple, des messages situés à l'extrémité droite du plan factoriel. On trouve dans cette zone une faible proportion de messages jugés émouvants (force insuffisante pour donner corps au locuteur et, par là, au destinataire). Examinons les trois messages, pourtant très courts, qui ont été déclarés émouvants ou bouleversants par la moitié des juges (aucun score n'est supérieur dans cette zone). Deux d'entre eux comportent des fillettes qui s'adressent à leur père<sup>1</sup>. Dans le troisième message, nous sommes bien en présence d'un effet de symétrisation mais, si l'on peut dire, inversé : celui qui est à l'extérieur (et qui donc est réputé plus heureux que ceux qui sont à l'intérieur) présente pourtant la prison comme un lieu où le bonheur est possible ; mais il a le droit de le faire parce qu'il est lui-même un taulard récemment libéré, s'adressant à ses anciens compagnons de cellule : «Oui bonjour Kaddour. C'est Tony. Comme toujours, tous les dimanches, je repense à toi. Je te remercie encore. À toi et à Alfia, des gros bisous. Bonjour à tous les copains là-bas : Pato, Kléber, Jean-Marie, tous. J'oublie personne. J'ai passé des moments superbes avec vous, malgré l'incarcération. Je vous oublie pas. Je pense à vous. Je vous embrasse très très fort. Merci Radio Notre-Dame» (n°6 ; centré sur «émouvant», avec un écart-type de 4,85)<sup>2</sup>.

---

1. Soit, par exemple, le message n°51, qui recueille plus de mention «émouvant» que de mentions «banal» (écart-type : 5,05), dit par une fillette, sans l'entremise d'un adulte : «Allo papa je t'aime. Tu es toujours au fond de mon cœur. Je te fais de gros bisous. Mon grand-père et ma grand-mère te font le gros bonjour. Je t'aime. Je t'oublierai jamais. Je suis pressée que tu sois parmi nous. Je ne sais plus quoi dire». On pourrait faire les mêmes remarques pour le message n°88, dont le locuteur est aussi une enfant et qui est distribué également entre «émouvant» et «banal» (avec un écart-type de 4,58).

2. À cela s'ajoute sans doute le fait qu'il s'agit d'un homme qui exprime ouvertement et sans fausse pudeur sa tendresse, ce qui est plus rare.

## *Les asymétries liées à la liberté de mouvement*

Le prisonnier n'a pas de liberté de mouvement. Sa peine consiste précisément à ne plus pouvoir aller et venir à sa guise. Le locuteur est libre. Il peut (dans les limites des contraintes ordinaires) faire des courses, voir des parents ou des amis, aller au restaurant ou au cinéma, voyager, prendre des vacances, etc. Il mène ces activités au sein d'un groupe auquel le prisonnier a été arraché. Dans la mesure où téléphoner au prisonnier peut consister aussi à lui donner des nouvelles de ce qui se passe dans le groupe auquel il appartient, le locuteur peut être amené à rapporter des faits et gestes qui supposent la liberté de mouvement dont le prisonnier est privé («Maman n'est pas là, elle est partie avec papa chercher un congélateur chez une copine», n°60 ; majorité de jugements «banal» et écart-type de 8,40). Mais, ce faisant, le locuteur fait ressortir la dissymétrie entre la liberté dont il jouit et la condition carcérale qui est celle du prisonnier.

Une façon de diminuer cette asymétrie (et de faire preuve de tact) consiste, on l'a vu quand on a examiné le système de codage adopté, à rapporter aux intérêts du prisonnier, les faits et gestes accomplis à l'extérieur (Un garçon parle à son frère : «Ah pour le foot, tu me demandais, Didier, si ça marchait. Cette année on fini premier. Alors vivement que tu sortes pour la saison d'après !», n°42 ; distribué entre «banal» et «émouvant», avec un écart-type de 5,87). On notera qu'il peut exister une tension entre l'asymétrie selon la qualification et l'asymétrie selon la liberté de mouvement. En effet, une des façons d'allonger la liste des qualifications du prisonnier consiste à décrire des scènes extérieures auxquelles il est connecté par l'une ou l'autre de ses propriétés. Mais, ce faisant, on risque de rendre encore plus sensible l'absence de liberté en soulignant son impossibilité à rejoindre ces scènes.

## La faculté d'émouvoir

Qu'est-ce qu'émouvoir ? On a dit que le mode d'apparition de l'émotion était le surgissement involontaire. L'attention, qui était flottante, se concentre tout à coup sur ce qui se dit, maintenant ; l'auditeur, brusquement, se trouve transporté, concerné, retourné ; il réalise et s'engage, avec son affectivité et son jugement, dans un monde qui lui était jusque-là étranger ; en même temps, les larmes de son corps lui montent aux yeux, etc. Comment rendre compte de ce basculement ? Dépend-il uniquement des dispositions de l'auditeur (c'est un sentimental) ou des circonstances (il est, ce matin là, sensibilisé et fragilisé parce qu'il a mal dormi, etc.), et ne peut-on trouver quelque chose, dans le message lui-même, qui donne prise à ce retournement émotionnel ?

Résumons les analyses qui précèdent. Le message est émouvant quand le locuteur acquiert de la présence et quand, dans la façon dont il s'adresse à lui, il fait accéder le destinataire à une forme de présence, la seule dont peuvent bénéficier les absents ou les morts, qui doivent être désirés pour être là. Mais pourquoi cette opération nous émeut-elle ? Parce qu'elle abolit une séparation, radicale, impérieuse, brutale et qu'elle surmonte une barrière infranchissable. La nécessité, la contrainte, la détermination, la répétition, la fatalité — tout ce qui fait que le malheur fait suite au malheur, le mal au mal, de façon implacable — sont brisées. Le moment d'émotion est ainsi le moment où l'auditeur réalise que ce qui relevait jusque-là de l'enchaînement du mal et de la répétition du malheur, se retourne. Et l'auditeur s'en trouve retourné. Malgré

les barreaux, ils se sont retrouvés ; rien ne peut séparer ceux qui s'aiment ; la mort n'est qu'un au revoir ; ils reviennent à la vie ; le jour se lève ; il était perdu et il est retrouvé ; je te pardonne ; oublions le passé ; pour toi aussi, un jour, le soleil brillera ; tout recommence à zéro, etc. — ces phrases sentimentales, ces phrases pour midinettes, pour chansons, pour romans roses, pour prières, n'en sont pas moins au centre de notre culture, parce qu'elles traduisent, dans le langage d'une sensibilité commune, le kérygme chrétien (mort et ressuscité). Elles expriment, chacune à leur façon, la possibilité d'une réversibilité. Mais pour que cette possibilité apparaisse, dans toute sa puissance, il faut d'abord passer par le sentiment de l'irréversible, c'est-à-dire par le désespoir, comme il faut pour revivre, passer par la mort. C'est le moment où s'ouvre la possibilité d'une réversibilité ; celui où l'auditeur réalise la possibilité d'un retournement de l'irréversible au réversible que s'opère son basculement dans l'émotion. Mais ce que nous atteignons ainsi n'est pas propre à notre objet de départ, au fond assez marginal. Nous pensons, au contraire, que le retournement de l'irréversible au réversible est au principe de l'émotion et, particulièrement de l'émotion esthétique, au moins dans les arts qui ont la temporalité pour ressource — comme c'est le cas du théâtre, du cinéma, du roman, de la poésie ou encore de la musique<sup>1</sup>. Dans ces différents domaines, chacun avec les moyens qui lui sont propres, le spectateur, le lecteur ou l'auditeur, est mené dans des mondes où règnent la répétition du malheur, la nécessité du mal, la fixité du rythme, ou la fatalité tonale, jusqu'à ce qu'il en soit brusquement délivré : le malheur n'est pas fatal ; le pire n'est pas certain ; le rythme peut se casser ; l'accord se dénouer. Et c'est cette délivrance qui le retournant, comme on dit, « jusqu'au plus profond de lui-même », le plonge dans l'émotion<sup>2</sup>. C'est bien ce moment où une tension retenue, parce que ce qui en était la cause paraissait sans issue, est libérée, déchargée, que l'on peut appeler *cathartique*<sup>3</sup>, à condition de renoncer à la recherche du sens originel d'un terme dont l'épaisseur n'est peut-être, d'après Brunius, que le résultat d'un artefact critique<sup>4</sup>, pour clarifier la signification qui lui a été conférée quand s'est amorcée une réflexion sur la dimension religieuse de la représentation théâtrale.

Arrivés au terme de cette étude, nous voudrions faire deux remarques de sociologie des faits moraux, que suggère, nous semble-t-il, la confrontation entre régime de justice et régime d'amour. La première concerne la réciprocité. Il est frappant de constater la similitude entre les deux exigences fondamentales qui gouvernent l'acceptabilité en régime de justice et en régime d'amour soit, dans le premier cas, l'exigence de désingularisation et de généralisation et, dans le second, l'exigence de symétrisation. Il s'agit là de deux façons de manifester, avec des moyens et selon des logiques tout à fait différents, une conscience de la réciprocité comme norme élémentaire du lien

---

1. C'est peut-être par ce truchement que, encore aujourd'hui, dans notre culture et, par conséquent, de façon relativement contingente, le sentiment esthétique touche au sentiment religieux (que ce soit, d'ailleurs, directement, ou, plus souvent, dans la première moitié du XXe siècle, indirectement, au prix d'une transgression et d'une inversion, comme dans les esthétiques qui se définissent précisément par la distance et le refus de l'émotion, par le rejet du sentimental ou encore par des emprunts à une métaphysique du tragique ou de l'absurde).

2. C'est en ce sens que E. Claverie interprète les pèlerinages dans lesquels elle voit un opérateur de réversibilité qui dénoue la répétition du malheur (« Voir apparaître », art. cité).

3. Cf. Scheff (T. J.), *Catharsis in Healing, Ritual and Drama*, Berkeley, University of California Press, 1979.

4. Cf. Brunius (T.), « Catharsis », in *Dictionary of the History of Ideas*, New York, Scribner, 1973, vol. 1.

social<sup>1</sup>. En effet, en justice, la désingularisation et la généralisation légitiment la dénonciation en tant qu'elle n'est pas faite seulement au bénéfice de la victime mais au bénéfice de tous. Le sacrifice que la victime exige du groupe — que l'un de ses membres soit identifié comme offenseur et puni ou expulsé en tant que tel — elle le restitue à la communauté en affirmant qu'elle ne prendrait pas le risque d'une dénonciation publique si l'intérêt des autres et la survie du collectif n'étaient en jeu. C'est finalement le degré auquel cette démonstration emporte la conviction que mesure le jugement de normalité. En régime d'amour, c'est bien encore vers une exigence d'attention à autrui qu'est orienté le jugement tel qu'il se manifeste par le truchement de l'émotion. C'est, en effet — nous avons suffisamment insisté sur ce point —, quand le locuteur semble faire venir le prisonnier à l'antenne et qu'il lui restitue ainsi une présence que la dissymétrie tendrait à effacer, que la présence de l'absent peut se manifester dans une rencontre.

La seconde remarque concerne la réversibilité. Là aussi, l'analogie entre les deux régimes est frappante. Car, cette fois encore avec des moyens et selon une logique différents, l'exigence de réversibilité est au cœur de la demande de justice comme de l'idéal de la charité. Car si la dénonciation est, comme le procès, rétrospective, elle a néanmoins pour horizon la possibilité de clôturer une dispute par un jugement, c'est-à-dire non pas de faire comme si rien ne s'était passé, mais au moins de faire qu'un avenir soit à nouveau possible. Nous pensons d'ailleurs que c'est précisément ce critère qui permet de faire la part entre les disputes dont le cours est, si l'on peut dire, normal, et les disputes qui ont un caractère pathologique au sens où les protagonistes préfèrent encore prolonger éternellement la crise que de clore leur querelle, parce que la dispute est le seul moyen dont ils disposent encore pour rester en présence, tandis qu'un règlement les séparerait à jamais. Mais nous pensons également que c'est précisément lorsque les personnes aux prises les unes avec les autres restent suspendues entre un régime d'amour et un régime de justice, qu'elles ne savent pas choisir entre les deux formes différentes de réversibilité que ménagent ces régimes, et entre les sacrifices différents qu'elles exigent, qu'ils rentrent dans des relations que le sens commun et la psychiatrie savante identifieront facilement comme pathologiques<sup>2</sup>.

Nous suivons donc Hannah Arendt lorsqu'elle met en parallèle — dans des pages célèbres — le *châtiment* et le *pardon* en tant qu'ils constituent deux moyens — les seuls qui soient en notre pouvoir — de «mettre un terme à une chose qui, sans intervention, pourrait continuer indéfiniment»<sup>3</sup>. On peut alors opposer un obstacle à la répétition de la vengeance et, par là, rendre possible ce «miracle qui sauve le monde» : non seulement le «fait de la natalité», mais le fait que des hommes nouveaux aient la capacité de commencer à nouveau. Le pardon est, dit H. Arendt, «la seule réaction qui ne se borne pas à ré-agir mais qui agisse de façon nouvelle et inattendue». Quant au châtiment, «il a ceci

---

1. Il existe une très importante littérature sur la réciprocité comme fondement du lien social. On renverra le lecteur intéressé aux deux entrées suivantes qui comportent elles-mêmes de nombreuses références bibliographiques : Gouldner (A.), «The Norm of Reciprocity : a Preliminary Statement», *American Sociological Review*, 25 (2), 1960, et Racine (L.), «Les formes élémentaires de la réciprocité», *L'Homme*, 26 (3), 1986.

2. Cf. Boltanski (L.), «Dissémination ou abandon : la dispute entre amour et justice. L'hypothèse d'une pluralité de régimes d'action», in Ladrière (P.), Pharo (P.), Quéré (L.), dir., *La théorie de l'action. Le sujet pratique en débat*, Paris, Éditions du CNRS, 1993.

3. Arendt (H.), *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calman-Levy, 1983, p. 304-314.

de commun avec le pardon qu'il tente de mettre un terme à une chose qui, sans intervention, pourrait continuer indéfiniment<sup>1</sup>. Réciprocité (proche ou retardée, comme dans la promesse) et réversibilité définissent ainsi la spécificité des sociétés humaines : «Dénués de la faculté de défaire ce que nous avons fait — ajoute H. Arendt —, de contrôler au moins en partie les processus que nous avons déclenchés, nous serions les victimes d'une nécessité automatique fort semblable aux inexorables lois qui, pour les sciences d'avant-hier, passaient pour caractériser essentiellement les processus naturels»<sup>2</sup>.

---

1. *Ibid.*, p. 307.

2. *Ibid.*, p. 313.

## Annexe 1

### Principales contributions factorielles aux trois premiers facteurs

#### 1er facteur (14,2%)

	coor.fac.	CPF		coor.fac.	CPF
conseils ++	-727	52	orig. étrangère	618	84
injonctions++	-616	47	accent étranger	736	56
reproches	-628	29	pris. étranger	432	53
empathie av. pris.	-446	28	messages courts	361	49
élo: acerbe	-969	26	émo: élo<énoncé	426	43
longueur++	-225	25	élo: monocorde	487	29
évén. judiciaire	-267	23	frères et sœurs	426	27
critique insti.	-573	22	style indirect	516	25
activ. extérieur++	-312	21	élo: cantonade	600	22
démarches	-321	18	célébr. fêtes	470	12
accent popu.	-384	17	pris.: homme	113	11
critique person.	-795	15	évoque autre pers.	148	11
pris.: depr.malad.	-280	11	dit : on - nous	392	10
expr. préoccupa.	-246	11	pris.: en forme	157	9
sous-entendus++	-336	10	injonc/rerelations	127	9

#### 2e facteur (8,3 %)

	coor.fac.	CPF		coor.fa.	CPF
objets +	-638	48	l: homme	350	49
effusion ++	-498	45	conseils ++	473	38
élo. (?) énoncé	-471	38	injonctions ++	410	35
activ. extér. ++	-527	33	accent. popu.	406	32
mandat	-603	26	sortie proche	258	31
l: soucis, précoc.	-291	25	critiq. inst. judic.	501	28
conjoint	-220	25	amis, copains	348	25
ref. pers. proches	-219	24	élo: gaie	306	20
excuses ++	-476	20	descrip. empathi.	276	19
élo: épistolaire	-294	19	messages courts	163	17
ref. visite à venir	-142	18	frères, sœurs	253	16
activ. extér. +	-264	14	pris.: en forme	141	13
merci RND	-144	14	ref. abs. lettres	250	12
act. ext. pour pris	-188	13	comm. incertaine	298	10
l. déprimé	-196	11	élo: inquiète	365	11

#### 3e facteur (7,2%)

	coor.fac	CPF		coor.fac	CPF
messages longs	-185	33	p. désigné par lien	558	73
anniversaires	-645	31	demande lettres	477	51
comm. difficile	-337	25	élo: sanglots	481	47
amis, copains	-318	24	enfants	693	44
mess. autr pris	-223	24	élo: inquiète	628	37
accent étranger	-311	20	émo.: élo > énon.	555	36
ref. à lettres	-174	19	excuses ++	566	33
plusieurs loc.	-317	18	messages courts	188	26
ref. visite passée	-346	17	anxiété ++	410	25
accent étranger	-196	17	deman. signe vie	210	22
plans pour sortie	-218	16	style indirect	331	21
pris. étranger	-157	14	reproches	354	18
élo: intimiste	-129	14	effusions ++	211	14
act. ext. pour pris	-166	12	pri. déprimé	176	10
ref. à RND ++	-309	11	comm. incertaine	248	9

## Annexe 2

### Distribution des jugements des auditeurs

(H : Hostile ; D : Désagréable ; Ba : Banal ; E : Emouvant ; Bo : Bouleversant)

N°	H	D	Ba	E	Bo	Ecartype
1		3	9	8		4,30
2		3	2	10	5	3,81
3		1	13	6		5,61
4		4	15	1		6,36
5			6	13	1	5,61
6			7	11	2	4,85
7			8	9	3	4,30
8		3	15	2		6,28
9	2	4	8	3	3	2,35
10		6	13	1		5,61
11	1		15	4		6,36
12		1	6	12	1	5,05
13		4	3	10	3	3,67
14			12	8		5,66
15			2	17	1	7,31
16		3	12	5		4,95
17		1	17	2		7,31
19	8	12				5,66
20				8	12	5,66
22		1	14	5		5,96
23	1	1	16	2		6,75
24		2	14	4		5,83
25			15	5		6,52
26	1			17	2	7,31
27		1	17	2		7,31
28		1	15	4		6,36
29		3	16	1		6,82
30			14	6		6,16
31		6	12	2		5,10
32		1	14	5		5,96
33		4	14	2		5,83
34		2	13	5		5,43
35			12	8		5,66
36		1	5	11	3	4,36
37		4	16			6,93
38			2	7	11	4,85
39		1	9	10		5,05
40		4	12	4		4,90
42			13	7		5,87
43			19	1		8,40
44		1	18	1		7,84
45		2	7	11		4,85
48		1	11	8		5,15
49			11	9		5,52
50		2	10	8		4,69
51		1	6	12	1	5,05
52		1	19			7,95
53			16	4		6,93
54		1	17	2		7,31
55		2	14	4		5,83
56		2	18			7,87
58		1	13	6		5,61
59	2	5	12	1		4,85
60			19	1		8,40
61		2	10	8		4,69
62		1	19			8,40
63		1	17	2		7,31
64			13	7		5,87
65		3	16	1		6,28
66		1	18	1		7,84

N°	H	D	Ba	E	Bo	Ecartype
67			13	7		5,87
68		2	15	3		6,28
69			19	1		8,40
70			15	5		6,52
71	1	4	12	3		4,74
72		2	14	4		5,83
73		1	18	1		7,84
74			16	4		6,93
75			3	17		7,38
76			14	6		5,76
77		2	12	6		5,10
78		1	18	1		7,84
79				4	16	6,93
80		1	12	7		5,34
81		2	17	1		7,31
82		1	8	11		5,15
83			10	10		5,48
84		2	4	12	2	4,69
85			7	12	1	5,34
87	1	8	9	2		4,18
88		1	9	9	1	4,58
89		3	9	8		4,30
90			19	1		8,40
91			15	5		6,52
92		1	10	8	1	4,64
93		3	14	3		5,79
95		3		12	5	4,95
96			3	14	3	5,79
97		1	16	3		6,82
98		1	13	6		5,61
99		1	13	6		5,61
100			15	5		6,52
101			14	6		6,16
102			18	2		7,87
103			11	9		5,52
104		1	15	4		6,36
106			17	3		7,38
108		1	17	2		7,31
109			18	2		7,87
110		2	11	7		4,85
111		2	17	1		7,31
112		1	15	4		6,36
113		1	10	9		5,05
114			17	3		7,38
115		1	10	9		5,05
116			12	7	1	5,34
117			15	5		6,52
118		2	8	10		4,69
119		2	16	2		6,78
120		1	16	3		6,82
121		2	8	10		4,69
122		2	16	2		6,78
123		1	15	4		6,36
125			18	2		7,87
126			6	12	2	5,10
127			18	2		7,87
128			12	8		5,66
129			12	8		5,66
T.	17	163	1443	657	80	